Neuchâtel — No 68 (8 pages) Un numéro 20 centimes Lundi 23 mars 1953

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

215me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

L'Allemagne et la France devant la «défense européenne»

Le chancelier Adenauer vient de remporter un succès qui témoigne une fois de plus de son habileté bien connue. En troisième lecture, et définitivement désormais, le Bundestag (ou Parlement de Bonn) a ratifié le texte des deux traités en suspens depuis si longtemps, l'un relatif au rétablissement de l'Allemagne dans sa souveraineté et dans son indépendance, l'autre concernant la communauté de défense européenne, soit la création d'une armée continentale dans laquelle s'intègreront les forces allemandes reconstituées.

L'Allemagne marque ainsi un point d'importance sur l'échiquier international. Aux yeux des Américains, elle apparaît de plus en plus comme la nation «la plus consciente de ses responsabilités» à l'ouest de notre continent. A la veille du voyage qu'il va entreprendre aux Etats-Unis (au début d'avril), le chancelier Adenauer se met ainsi en excellente posture. Il dame le pion à son collègue français, M. René Mayer, qui lui aussi s'apprête à traverser l'Atlantique (cette semaine déjà), mais qui se rend à Washington les mains vides.

Car la France, on le sait, est de plus en plus perplexe au sujet de l'armée européenne. C'est elle qui, à l'instigation de M. Pleven, a lancé l'idée. Mais, par la suite, elle s'en est écartée de plus en plus, tandis que l'Allemagne la reprenait à son compte et se donne aujourd'hui l'avantage d'être la première nation en Europe à prendre un engagement vis-à-vis de notre continent.

~~~

Au demeurant, et quoi qu'en disent les sociaux-démocrates d'outre-Rhin qui ont voté contre les traités, cette ratification sert fort bien les intérêts de l'Allemagne. Celle-ci reconquiert ainsi, avec une armée, l'égalité des droits. Tandis qu'une identique ratification par la France signifierait tout de même pour notre voisine de l'ouest un amoindrissement. Elle y perdrait avec l'intégrité de son armée, celle de sa souveraineté. Mais personne aujourd'hui, et l'Amérique moins que quiconque, n'a l'idée de mettre en regard les avantages que vaut à l'Allemagne la Communauté de défense et les sacrifices qu'elle exige de la France. Seul compte le «beau geste» qu'a eu la République fédérale en ratifiant un projet auquel la nation française n'a plus le courage de consentir ! Ainsi écrira-t-on l'histoire !

Il est vrai que, par la suite, le chancelier Adenauer aura encore à affronter certains obstacles. Les traités doivent être soumis aussi au Bundesrat (Chambre fédérale ou Conseil des Etats) et le gouvernement disposera là de moins d'appuis qu'au Bundestag. Enfin, il faudra franchir un troisième cap, celui de la Cour constitutionnelle de Carlsruhe. Les socialistes se sont avisés, en effet, que pour un objet comme la ratification des traités, la majorité requise aux assemblées était des deux tiers. Or, le chancelier s'est contenté de la majorité simple. La Cour tranchera donc en dernier ressort. Mais d'ici là il coulera beaucoup d'eau sous les ponts du Rhin et, dans tous les cas, M. Adenauer retirera tout bénéfice à Washington du vote du Bundestag.

~~~

En France, du reste, on a bien senti le danger. D'où l'initiative prise récemment par M. Georges Bidault de porter, le cas échéant, devant le peuple, le projet de traité relatif à la défense européenne. Procédure insolite assurément chez nos voisins ! Pour justifier ce référendum, il faudra user d'un biais, en prétendant que pour le projet mettant en cause la constitution du pays, il est indispensable que les Français se prononcent. Mais l'on a fait pas mal d'autres accrocs à la constitution et l'on n'a jamais jugé utile d'en appeler à chaque fois à la nation !

Si l'on en vient à cette extrémité, c'est tout simplement que l'on avoue que, sur le terrain parlementaire, la solution n'apparaît plus possible. Le gouvernement, dans ce domaine, n'est plus sûr de sa majorité. Mais est-il certain que le pays se rallie à l'idée de Communauté de défense ? Les socialistes viennent de condamner la procédure référendaire. Le R.P.F., lui, l'adopte pleinement, mais c'est pour pouvoir faire campagne devant la nation, plus vigoureusement encore que par le passé, contre l'armée européenne à laquelle il entend substituer l'armée de coalition.

Les communistes sont hostiles bien entendu. Enfin, dans de larges couches des indépendants et des radicaux, on se demande si, pour défendre l'Europe de l'ouest par un regroupement des forces, il était bien nécessaire de prévoir un projet qui permettrait, le cas échéant, à des soldats allemands à «l'uniforme européen» de cantonner à Metz, Toul et autres villes de garnison ? De toute évidence, si l'on cherchait, une autre formule pourrait être trouvée. Mais M. Mayer aurait-il l'autorité pour la présenter à Washington ?

René BRAICHET.

Le maréchal Tito est très satisfait de son séjour à Londres

«Nous avons obtenu tout ce que nous espérions», déclare à la radio anglaise le chef de l'Etat yougoslave

LONDRES, 22 (A.F.P.) — Avant d'embarquer samedi sur la vedette «The Nore», le maréchal Tito a prononcé une courte allocution radiodiffusée.

Au cours de notre séjour en Grande-Bretagne, mes collègues et moi avons vu grandir le sentiment que la coopération entre l'Angleterre et la Yougoslavie sera des plus profitables pour la préservation de la paix en Europe. Dans nos conversations avec les membres du gouvernement britannique, nous avons obtenu tout ce que nous espérions. A notre avis, un accord complet a été atteint sur les problèmes les plus importants affectant la Grande-Bretagne et la Yougoslavie, ainsi que la situation en Europe en général.»

Auparavant, le maréchal Tito avait remercié le peuple anglais de la cordialité de l'accueil qu'il lui avait réservé. Il a ajouté : «Nous avons particulièrement apprécié, dans le cadre d'une visite non officielle, la grande gentillesse que nous ont témoignée la reine Elizabeth et les membres de la famille royale.»

Le maréchal Tito a terminé sa courte allocution destinée à la B.B.C. par ces mots : «En quittant ce beau pays j'envoie mes vœux au peuple britannique tout entier, qui a fait montre de tant de courage.»

Tito est reparti

LONDRES, 21 (Reuter). — Le maréchal Tito a quitté Londres samedi, cinq jours après son arrivée. Il a été salué à son départ par M. Eden, ministre des Affaires étrangères.

Les mesures de précaution appliquées pendant son séjour ont été rigoureusement maintenues jusqu'au dernier moment. Les curieux ont été contenus à 100 mètres du quai de Westminster, où Tito s'est embarqué sur un canot automobile pour descendre la Tamise jusqu'à Greenwich, où le «Galeb» était ancré. Un cordon de policiers en uniforme, à deux mètres les uns des autres, les tenait en respect. Des patrouilles de police surveillaient le fleuve, couvert de brouillard.

La cérémonie des adieux n'a pas pris plus de cinq minutes. Le maréchal a serré la main de M. Eden, salué et passé en revue la garde d'honneur, puis il a pris place dans le canot, où il est resté debout, en saluant, tandis qu'il s'éloignait.

(Lire la suite en 7me page)

ECHOS DU MONDE

Les paris en Angleterre

Les dernières statistiques indiquent que les paris engagés par les Britanniques sur des chevaux ou des lévriers ont nettement diminué en 1952, tandis qu'on au contraire enregistré une augmentation de 9 millions de livres sur les «football pools».

Le total des sommes dépensées en paris a été de 575,000,000 livres en 1952 contre 600,000,000 livres en 1951 ; sur les 575,000,000 les paris sur le football entrent pour 66,000,000, ceux pour les lévrires pour 131,000,000 (soit 4,000,000 de moins qu'en 1951) et ceux sur les chevaux pour 370,000,000 (soit une diminution de 30,000,000). Une livre vaut un peu moins de 12 francs suisses.

Une déclaration qui ne manquera pas de susciter des remous outre-Atlantique

Le général van Fleet qualifie de «scandale national» la pénurie de munitions en Corée

WASHINGTON, 23 (Reuter). — Washington a publié dimanche soir la déposition que le général van Fleet a faite au début de mars, sur «la pénurie de munitions en Corée» au cours d'une séance à huis clos de la commission de l'armée du Sénat américain.

L'ancien commandant en chef de la 8me armée en Corée a déclaré qu'il avait donné l'ordre, une fois, de ne pas tirer, parce que les stocks de munitions étaient pour ainsi dire épuisés. Le général a ajouté que cette pénurie existe encore en Corée. Il n'y a pas de stock suffisant pour faire face à la situation qui pourrait se produire dans certaines circonstances. Toutefois cette situation s'est améliorée depuis son départ en février. Le général a ajouté qu'il n'a pas pu s'entendre avec ses supérieurs quant à la quantité de munitions que l'armée américaine devait brûler et sur la mission de cette armée en Corée. Le général van Fleet a relevé encore :

1. Les troupes américaines ne peuvent faire usage de leurs armes lourdes qu'en cas de nécessité, leurs munitions ne suffisent qu'à leur propre protection ;

2. Le général Clark a déclaré en novembre que les soldats américains devaient économiser leurs munitions ;

3. Les communistes disposent de deux fois plus d'artillerie que les forces des Nations Unies et ont les stocks de munitions qui correspondent ;

4. S'il avait été autorisé, lui, van Fleet, à poursuivre les communistes pris de panique en juin 1951, il serait parvenu à faire 200,000 à 300,000 prisonniers, avec leurs équipements. Il a reçu l'ordre d'abandonner toute poursuite de l'ennemi, depuis le début des pourparlers d'armistice.

Un «scandale national»

Nous avons voté 160 milliards de dollars pour des buts militaires au cours des trois dernières années fiscales, a poursuivi le général. Nous aurons dépensé 102 milliards jusqu'au 1er juillet. Et cependant, nous n'avons pas assez de munitions pour faire la guerre en Corée. A mon avis, c'est un scandale national.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Un appareil à stériliser pour les troupes sanitaires

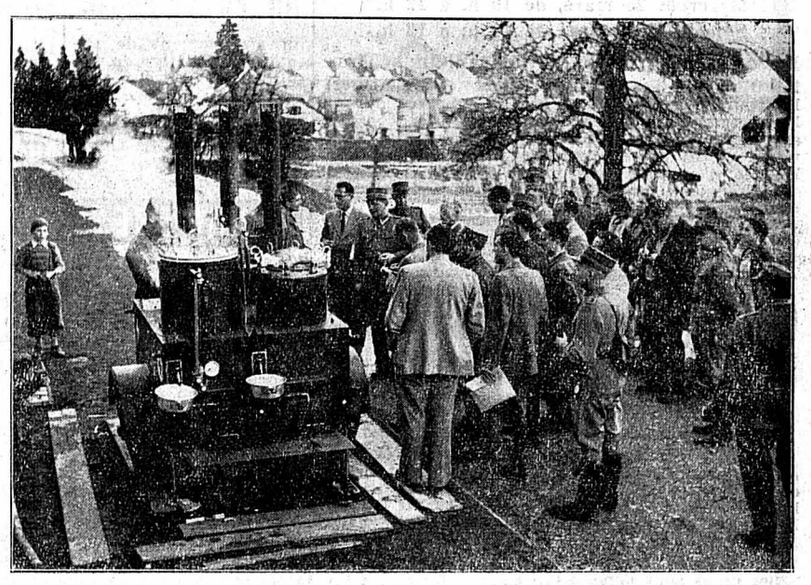

A l'occasion des manœuvres du 4me corps d'armée, cet appareil à stériliser utilisé par les services sanitaires a été présenté à la presse.

A propos de la nomination d'un nouveau secrétaire du parti communiste russe

La «bataille des clans» a-t-elle commencé au Kremlin ?

La presse parisienne est amenée à fixer son attention sur la dépêche diffusée par la radio soviétique et annonçant le remplacement de M. Malenkov au poste de secrétaire du comité central du parti communiste soviétique (dépêche que nous avons publiée samedi).

Les quotidiens soulignent que M. Malenkov conserve toujours sa place à la tête du Praesidium du parti, réorganisé le 6 mars, mais il n'en demeure pas moins que cette nouvelle fait sensation.

Selon l'«Aurore», il s'agit d'un bouleversement très important. L'éditorialiste conclut :

La police est aux mains de Beria, l'armée en celles de Boulganine, tandis que le parti aura désormais cinq têtes, Krouttchev, semblant avoir la prédominance. Mais Malenkov ne détient plus aucun des leviers de commande essentiels.

Ce bouleversement insolite semble donc la première secousse révélatrice de la crise ouverte par la mort de Staline. C'est la bataille des clans qui commence. Il est vraisemblable que l'élimination de Malenkov s'explique par une conjonction Beria-Molotov.

Le «Parisien libéré» remarque :

On peut voir dans ce remaniement l'éclatement de la succession de Staline. M. Krouttchev est un vieux bolchevik, contemporain de Boulganine et de Kaganovitch, un militant de la première heure. Mais il n'est ni un partisan direct de Malenkov, ni un partisan affirmé de M. Molotov. Sa nomination au poste de secrétaire général pourrait donc signifier une sorte de compromis entre les deux tendances.

Plus loin, le journal rappelle que Staline fut le maître tout puissant de l'U.R.S.S., grâce au contrôle qu'il exerçait sur le parti communiste en qualité de secrétaire général.

«Faudrait-il penser que le parti communiste ne jouerait plus le rôle décisif qu'il a tenu jusqu'ici ?», se demande le «Parisien libéré», qui conclut :

Il semble plus vraisemblable que les pouvoirs de M. Malenkov ne seront pas ceux du généralissime : M. Malenkov ne gouvernera l'U.R.S.S. qu'avec les seules fonctions du président du Conseil.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Un magnifique instrument au service de la formation professionnelle de la jeunesse

Les nouveaux bâtiments du Technicum neuchâtelois ont été inaugurés samedi à la Chaux-de-Fonds et au Locle

De notre envoyé spécial :

Les deux cités des Montagnes, celles qu'il convient d'appeler pour l'occasion la métropole horlogère et le berceau de la chronométrie, étaient en fête samedi. C'était un jour faste pour le Technicum neuchâtelois qui marquait une nouvelle étape dans son existence.

Un peu d'histoire

La ville du Locle inaugurait le premier bâtiment du Technicum le 4 mars 1903, institution qui englobait l'école d'horlogerie fondée en 1868. A la Chaux-de-Fonds, l'école d'horlogerie fut ouverte en 1865, l'école de mécanique en 1886; l'école d'art complétait ces établissements d'instruction professionnelle.

En 1932, le canton faisait face tant bien que mal à la crise. Le Conseil d'Etat se vit obligé de diminuer ses dépenses et de prendre des mesures énergiques. Approuvé par le Grand Conseil, il proposait, en particulier, de ne plus subventionner que trois sections de techniciens dans le canton et d'opérer la concentration des enseignements techniques aux Montagnes, laissant aux villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle le soin de s'entendre pour la répartition de ces enseignements. Les deux cités et les commissions d'école virent une solution dans la fusion des deux établissements, ce qui fut réalisé de façon fort heureuse, bien qu'à la Chaux-de-Fonds une opposition se manifesta pour disparaître assez rapidement. Le nouvel établissement prit le nom de «Technicum neuchâtelois» et, plus puissant et moins coûteux, put faire face à sa mission, l'intérêt des élèves l'emportant toujours sur les questions de clochers. Il commença son activité en 1933, sous la direction générale de M. Henri Perret.

D. B.

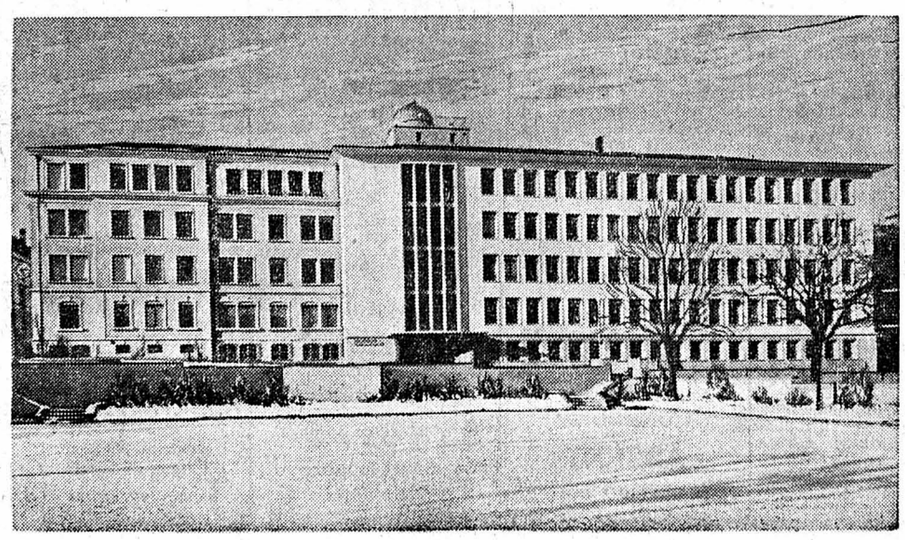

L'ancienne et la nouvelle aile du Technicum.

(Lire la suite en 7me page)

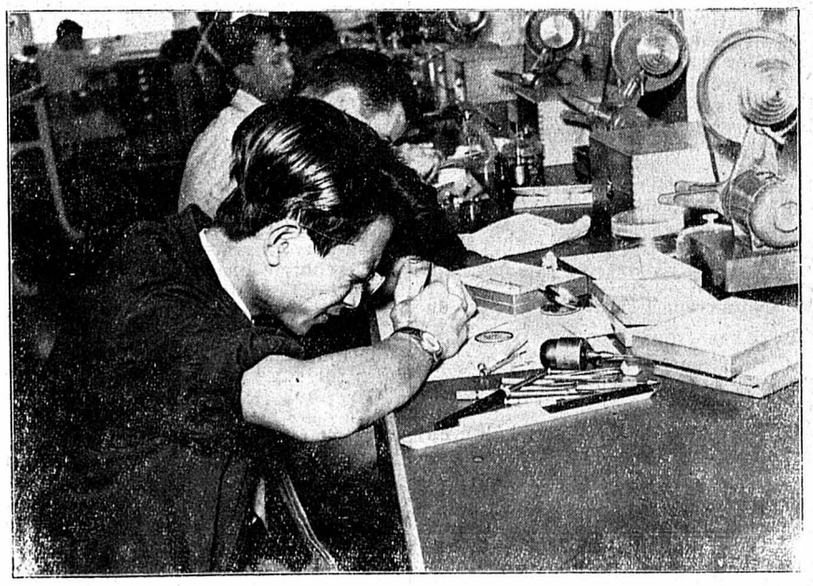

Plusieurs élèves étrangers suivent les cours du Technicum neuchâtelois. Voici trois jeunes Siamois travaillant à un établi.

Une tragédie due à un excès de vitesse sur la route de Suisse

Un terrible accident de la circulation à l'entrée de Genève

Une automobile fauche deux cyclistes, traverse la chaussée et s'emboutit dans un mur. — Deux motos venant en sens inverse s'écrasent contre la voiture

Cinq tués et un blessé grièvement atteint

Samedi soir, à 17 h. 55, une voiture dont on n'a pu établir si elle était pilotée par M. G. Bevand, né en 1907, bijoutier-joaillier de sa profession, ou par Mme Lina Lauper, vendeuse, 10, rue du Beulet, circulait à vive allure sur la route cantonale en direction de Bellevue. Au débouché du chemin de l'Impératrice, pour une raison inconnue, elle heurta un cycliste, M. Roland Bartschi, domicilié 8, avenue Pictet-de-Rochemont, qui roulait à droite de la chaussée, dans la même direction que l'automobile. A la suite de ce choc, le conducteur — ou la conductrice — de la voiture perdit complètement le contrôle de son véhicule et traversa la route pour happer un second cycliste, M. John Curtet, fonctionnaire, domicilié 3, rue Chaponnière, qui roulait, lui, paisiblement en direction contraire, vers Genève.

Cette terrible embardée ne devait hélas pas s'arrêter là : la voiture meurtrière devait faucher ensuite un motocycliste, M. Constant Manigley, poseur de son métier, habitant rue Edouard-Racine 3. Continuant sa course folle, l'automobile coupa encore la route à deux motocyclistes qui fonçaient à cent kilomètres/heure en direction de Genève. La violence du choc dépasse toute imagination. De là, la voiture genevoise alla terminer sa course contre un mur qui borde la propriété du «Reposoir». Ce dernier obstacle devait éventrer complètement son flanc droit.

(Lire la suite en 7me page)

ÉCHAPPANT UNE FOIS DE PLUS AUX JOURNALISTES

L'ex-reine Narriman a regagné le Caire cette nuit

Notre correspondant de Genève nous téléphone :

Comme on le pressentait, l'ex-reine Narriman n'a pas tardé à prendre à son tour le chemin du Caire après y avoir expédié jeudi tous ses bagages. Elle est partie dimanche soir par l'avion régulier «Princess of Bengale» de la compagnie Air India qui faisait escale régulièrement à Cointrin à 19 heures.

Manifestement, cette fois-ci également, l'ex-reine avait tout fait pour se dérober aux journalistes et aux photographes. Ceux-ci, qui avaient été avisés par une information de l'étranger de son imminent départ, avaient tout d'abord envahi le vestibule de son hôtel. Ayant appris cependant que d'autres confrères quettaient déjà l'arrivée de l'ex-reine à Cointrin, tous y allèrent précipitamment. Un seul fit exception qui put prendre quelques clichés de l'ex-reine, de sa mère et de sa secrétaire au moment où, précisément, les trois femmes s'empressaient de monter dans une des deux voitures de la police qui s'étaient placées juste devant la grande porte de l'hôtel.

Narriman avait reçu ce jour-là, la visite du chargé d'affaires d'Egypte à Berne, M. Falech Mahmoud. Sans doute celui-ci était-il venu régler les derniers détails du voyage de l'ex-reine qui, contrairement à ce qu'on avait câblé de l'étranger, ne devait pas s'arrêter à Rome, mais gagner directement le Caire.

Un départ quelque peu précipité

D'avoir couru à Cointrin ne devait guère servir toutefois les journalistes. Les deux voitures de la police se dirigèrent immédiatement en effet vers l'escalier de montée dans l'avion, sans même que le reporter de la radio eut pu arracher autre chose que deux ou trois mots à la secrétaire et dame de compagnie de l'ex-reine. Les trois femmes s'engouffrèrent positivement dans le fuselage de l'appareil. Elles n'en bougèrent plus.

Le départ de l'avion devait avoir lieu à 20 h. 25. Il ne se fit cependant qu'à 20 h. 40. Après avoir gagné l'extrémité de la piste où il s'était immobilisé, on ne sait pour quelle raison, plus d'un quart d'heure, l'avion prit finalement son envol. Si tout allait bien à bord, l'appareil devait arriver au Caire lundi à 3 h. 10 du matin après 6 h. 50 de vol.

Un confrère plus chanceux

Un confrère qui pourra en dire plus long peut-être sur ce départ qui ressemblerait presque à un enlèvement s'il y avait eu un ravisseur, c'est le journaliste Robert Vaucher qui travaille pour un grand journal du Caire et qui se trouvait précisément — est-ce par pur hasard ? — dans l'avion qu'ont pris Narriman et sa suite.

Ed. B.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE COMPLÉMENTAIRE COMMERCIALE NEUCHÂTEL

Année scolaire 1953-1954

Cours obligatoires du jour

pour apprentis de commerce, de banque et d'administration, apprentis vendeurs et vendeuses

Inscription des nouveaux élèves

au collège des Terreaux-sud, salle No 21

Mercredi 25 mars, de 10 h. à 12 h.
Samedi 28 mars, de 10 h. à 12 h.

Prière de se munir du dernier bulletin scolaire

IMPORTANT : Les jeunes gens sont tenus de suivre les cours complémentaires dès le premier jour de leur apprentissage, sans attendre que les contrats avec leur employeur soient signés. Tous les nouveaux élèves doivent se présenter à l'inscription. En cas d'empêchement, prière de s'adresser à la direction de l'école.

Début des cours: *lundi 20 avril 1953*

Le directeur : G. MISTELI

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande des héritiers de Paul-Max Donner de construire un pavillon à l'usage de garages à l'ouest de leur propriété, 16, chemin de Bel-Air (art. 4299 du cadastre).

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 30 mars 1953.

Police des constructions.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de la Société immobilière « Defres » de reconstruire une halle à l'usage d'atelier au nord de la propriété, 49, rue de l'Evole (art. 1233 du cadastre).

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 30 mars 1953.

Police des constructions.

A vendre centre agricole, industriel, militaire, canton de Vaud (5800 habitants, 2 casernes)

HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT

Immeuble situation de premier ordre, en face de la gare, très beau café, salle à manger, grande salle deux cents places, salle de société, quinze chambres d'hôtes, eau courante. Appartement privé avec bain, central, boiler, frigo. Terrasse. Gros chiffre d'affaires. Mobilier, matériel d'exploitation complet. Pour traiter, Fr. 100.000.— suffisent. — S'adresser :

Agence immobilière Cl. BUTTY
Estavayer-le-Lac - Tél. (037) 6 32 19

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES DE MOBILIER

Le Greffe du Tribunal vendra par voie d'enchères publiques, MERCREDI 25 MARS 1953, dès 14 h. 15, à la Halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets mobiliers suivants :

une chambre à coucher neuve,
deux lits avec matelas à ressorts, sommiers métalliques,
une chambre à coucher usagée,
deux lits avec matelas à ressorts,
une table de malade,
un fauteuil basculant,
un écran de cheminée,
un buffet de service,
une machine à dénoyauter,
une ancienne presse en bois pour imprimer les indiennes,
une peinture Raiser (nu).

Paiement comptant, échutes réservées.

Le greffier du Tribunal :
A. ZIMMERMANN

A LOUER

On échangerait

un appartement de trois chambres et bains, bien centré, au Locle, contre un appartement semblable de trois ou quatre pièces, avec confort, à Neuchâtel. Tél. (039) 3 16 96.

On échangerait

bel appartement moderne neuf, pas encore occupé, trois chambres, bains et grand hall, de plain-pied, complètement au soleil, contre un bel appartement de deux chambres, éventuellement trois; tous deux à l'est de la ville. Adresser offres écrites à Y. C. 395 au bureau de la Feuille d'avis.

Au Pays-d'Enhaut

un appartement de vacances serait libre de mi-juin au 20 (éventuellement au 25) juillet. Deux chambres, cuisine, plein soleil. — S'adresser à Henri Chabloz, La Guerdaz, L'Etivaz.

CHAMBRES

A louer

jolie chambre confortable

à demoiselle sérieuse et soigneuse. Quartier tranquille, 10 minutes à l'est de la gare. Salle de bain. Ecrire sous chiffres A.L. 430 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A LOUER

Jeune fille sérieuse cherche chambre indépendante et confortable au centre de la ville, si possible à proximité de l'Hôtel des postes. Adresser offres écrites à J. H. 413 au bureau de la Feuille d'avis.

Monsieur sérieux cherche pour le 1er avril une

CHAMBRE

meublée. Quartier des Beaux-Arts, Crêt-Taconnet, Maladière. — Adresser offres écrites à B. M. 453 au bureau de la Feuille d'avis.

IMMEUBLES

A vendre à Corcelles

villa familliale

de quatre pièces, tout confort. Vue imprenable. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à A. H. 426 au bureau de la Feuille d'avis.

VERBIER

A vendre, au village, très beau chalet, comprenant : hall, salon, cinq chambres à coucher, bain, toilettes-W.-C., chauffage, grande cave, dépendance. Vue très belle et imprenable. S'adresser à: M. J. Muret, avenue de Rumine 35, Lausanne.

A vendre, à Cormondrèche,

magnifiques terrains à bâtir

pour villas ou maisons locatives. Adresser offres écrites à R. N. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

Béroche

Au bord du lac, on cherche à louer à l'année, appartement ou chalet. Offres à O. Heus, Daniel-Jean-Richard 11. Tél. (039) 2 49 43, la Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS

Grande maison d'installation électrique à Bâle cherche

monteur-électricien

Place stable et bien rétribuée. Offres sous chiffres OFA 54520 A à Orell Fussli - Annonces S. A., Bâle 1.

Jeune fille

aimant les enfants est demandée pour le ménage. Adresser offres à Mme Roger Humbert, faubourg du Lac 13, Neuchâtel. — Tél. 5 10 86.

On cherche une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et désirant apprendre l'allemand. Place facile, pas de gros travaux (femme de ménage). Téléphoner au No (065) 7 01 38 Mme G. Strausak, Lohn (Soleure).

L'INSTITUT PROTESTANT DE JEUNES FILLES, à LUCENS, cherche

maîtresse de français

pour un remplacement d'un mois (mois de mai), date exacte à convenir. — Faire offres à la direction.

Nous cherchons jeune

VENDEUSE

Entrée au plus tôt.

Faire offres avec certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P 2633 N à Publicitas, Neuchâtel.

Un serrurier-tôlier
un apprenti serrurier-tôlier
un apprenti ferblantier de bâtiment

seraient engagés par

Usine Decker S. A., Neuchâtel

Technicien-architecte

est demandé pour place stable à Neuchâtel. Travail de bureau.

Faire offres avec références sous chiffres N. S. 405 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune aide-magasinier

trouverait place stable dans bonne maison de la ville. Adresser offres écrites avec photographie et prétentions de salaire à TH 438 au bureau de la Feuille d'avis.

HERMES

Nous cherchons, pour notre service d'installations et d'entretien

UN DESSINATEUR - MACHINES

pour études et dessins d'implantation de machines dans les ateliers.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres au bureau du personnel de Paillard S. A., Yverdon.

Mécaniciens de précision,

dont un pour le montage de machines automatiques,

fraiseurs
tourneurs
un rectifieur qualifié

sont demandés pour tout de suite ou époque à convenir.

Places stables et bien rétribuées.
Faire offres avec indication des prétentions ou se présenter :

Fabrique de machines ESCO S. A.
Les Geneveys-sur-Coffrane - Tél. 7 22 13

On demande une ouvrière pour

PIVOTAGES

(rouleuse) ; on mettrait au courant. S'adresser à Georges Dessaules, Dombresson. Tél. 7 14 50.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune couple cherche place de

concierge-commissionnaire

pour le 1er mai prochain. Le mari possède un permis de conduire. Adresser offres sous chiffres R. E. 431 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMOISELLE

cherche place dans ménage ou pour travail à la journée (repassage ou autre), travaillerait éventuellement dans fabrique. — Adresser offres écrites à P. B. 391 au bureau de la Feuille d'avis.

PROF. MÉDICALES

Dr Fréchelin

Médecin-dentiste
Colombier
ABSENT
jusqu'au 7 avril

Dr CLOTTU

Saint-Blaise
DE RETOUR

Dr Berthoud

DE RETOUR

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter

dériveur

en bon état, éventuellement bateau à rames. — Adresser offres détaillées en indiquant année de construction sous chiffres I. T. 455 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à acheter d'occasion

poussette

de sortie en bon état. — Faire offres sous chiffres E. F. 454 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achèterais une

« VESPA »

d'occasion. Prix offert : jusqu'à 1000 fr. Offres à case postale 361, Neuchâtel 1.

A VENDRE

A vendre, en parfait état,

dériveur 15 m²

avec roof. Armement complet, accessoires divers et boucle au port. Tél. (038) 5 18 64, Neuchâtel.

Pour tous usages

Baillod S. A.

Neuchâtel

Nous vous offrons le plus grand choix de divans et lits couches

et reprenons volontiers vos vieux divans ou lits comme acompte sur votre achat, le solde pouvant être payé par mensualités.

Meubles G. Meyer

le spécialiste du divan-lit

Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

ALLIANCES

Classiques et fantaisie

BIJOUTERIE HORLOGERIE

STAUFFER

rue Saint-Honoré 12
Neuchâtel

A vendre beau

BATEAU

à rames presque neuf, à quille, longueur 5 m., six places, à franc bord, en bois Oregon du Canada, avec vivier et bâche. Tél. (038) 8 10 68 dès 19 heures.

APPRENTISSAGES

Etude de notaires de la ville cherche pour un apprentissage de trois ans

un (e) apprenti (e)

Faire offres écrites sous chiffres R. M. 456 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme intelligent, sérieux et de confiance est demandé en qualité

d'apprenti

dans importante maison de commerce de la ville. Entrée immédiate ou à convenir. Rétribution dès le début. — Adresser offres manuscrites à case postale 294, Neuchâtel.

Entreprise artisanale de la place cherche, pour le printemps, jeune homme ayant fréquenté l'école secondaire, comme

apprenti de bureau

Faire offre sous chiffres O. L. 457 avec références et certificats d'écoles au bureau de la Feuille d'avis.

THÉÂTRE

CINÉMA
Tél. 5 21 62

Dès ce soir, à 20 h. 30
Pour 4 jours seulement

Gleen FORD — Gene TIERNEY — Ethel BARRYMORE — Zachary SCOTT

dans

LA TRAGÉDIE DU LAC DES FORÇATS

Une étrange et poignante aventure vécue

La haine et l'amour, l'innocence et le vice, la tendresse et la violence... se livrent une lutte sans merci... au cœur de la solitude hivernale où se tapit le village sans hommes — sous la menace de forçats évadés

Version originale sous-titrée

Simca 9 ARONDE

une magnifique 7/45 cv

120 à l'heure
8 l. aux 100

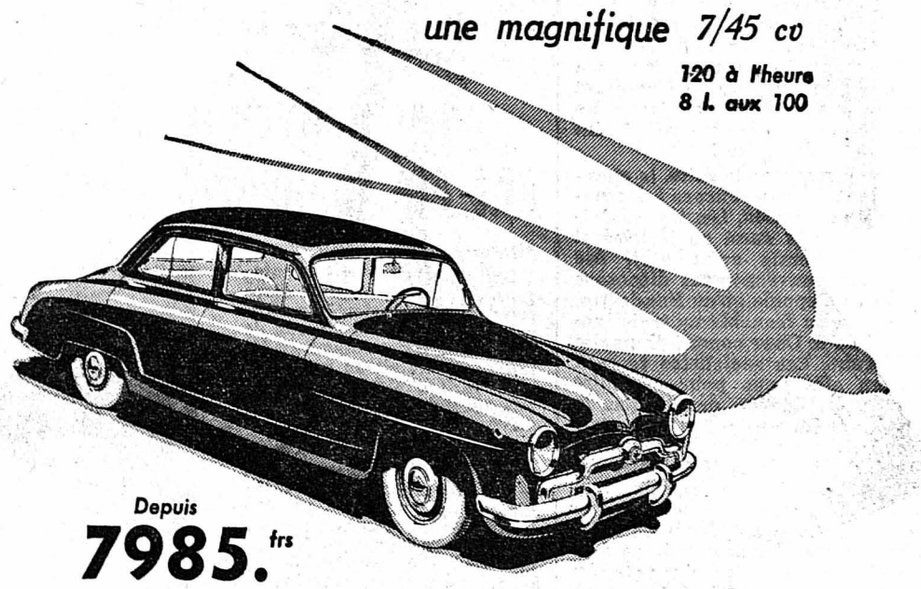

Depuis **7985.** frs

AGENCE OFFICIELLE :

NEUCHATEL - Garage Francis ROCHAT, rue de l'Hôpital 9 - Tél. (038) 5 59 94

Agents locaux :

La Chaux-de-Fonds : Garage du Grand-Pont ; Schneider Frères. Tél. (039) 2 31 35.

Fleurier : Garage Edmond Gonrard. Tél. (038) 9 14 71

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA TULIPE NOIRE

52

ALEXANDRE DUMAS

Puis outre les fenêtres gardées, les portes doubles, les postes plus vigilants que jamais, n'ai-je pas un argus infaillible ? Un argus d'autant plus dangereux qu'il a les yeux de la haine, Gryphus ?

Enfin n'est-il pas une circonstance qui me paralyse ? L'absence de Rosa. Quand j'userais dix ans de ma vie à fabriquer une lime pour scier mes barreaux, à tresser des cordes pour descendre par la fenêtre, ou me coller des ailes aux épaules pour m'envoler comme Dédale... Mais je suis dans une période de mauvaise chance ! La lime s'émoussera, la corde se rompra, mes ailes fondront au soleil. Je me tuerai mal. On me ramassera boiteux, manchot, cul-de-jatte. On me classera dans le musée de La Haye, entre le pourpoint taché de sang de Guillaume le Taciturne, et la femme marine recueillie à Stavesen, et mon entreprise n'aura eu pour résultat que de me procurer l'honneur de faire partie des curiosités de la Hollande.

Mais non, et cela vaut mieux, un beau jour Gryphus me fera quelque noirceur. Je perds la patience depuis que j'ai perdu la joie et la société de Rosa, et surtout depuis que j'ai perdu mes tulipes. Il n'y a pas à en douter, un jour ou l'autre Gryphus m'attaquera d'une façon sensible à mon amour-propre, à mon amour ou à ma sûreté personnelle. Je me sens, depuis ma réclusion, une vigueur étrange, hargneuse, insupportable. J'ai des prurits de lutte, des appétits de bataille, des soifs incompréhensibles de horions. Je sauterai à la gorge de mon vieux scélérat, et je l'étranglerai !

Cornélius, à ces derniers mots, s'arrêta un instant, la bouche contractée, l'œil fixe.

Il retournait avidement dans son esprit une pensée qui lui souriait.

« Eh mais ! continua Cornélius, une fois Gryphus étranglé, pourquoi ne pas lui prendre les clefs ? pourquoi ne pas descendre l'escalier comme si je venais de commettre l'action la plus vertueuse ? pourquoi ne pas aller trouver Rosa dans sa chambre ? pourquoi ne pas lui expliquer le fait et sauter avec elle de sa fenêtre dans le Wahal ?

» Je sais certes assez bien nager pour deux.

» Rosa ! mais mon Dieu, ce Gryphus est son père ; elle ne m'approuvera jamais — quelque affection qu'elle ait pour moi — de lui avoir étranglé ce père, si brutal qu'il fût, si méchant qu'il ait été. Besoin alors sera d'une discussion, d'un discours pendant la péroraison duquel arrivera quelque sous-chef ou quelque porte-clefs qui aura trouvé Gryphus râlant encore ou étranglé tout à fait, et qui me remettra la main sur l'épaule. Je reverrai alors le Buytenhof et l'éclair de cette vilaine épée, qui cette fois ne s'arrêtera pas en route et fera connaissance avec ma nuque. Point de cela, Cornélius, mon ami ; c'est un mauvais moyen !

» Mais alors que devenir et comment retrouver Rosa ? »

Telles étaient les réflexions de Cornélius trois jours après la scène funeste de séparation entre Rosa et son père, juste au moment où nous avons montré au lecteur Cornélius accoudé sur sa fenêtre.

C'est dans ce moment même que Gryphus entra.

Il tenait à la main un énorme bâton, ses yeux étincelaient de mauvaises pensées, un mauvais sourire crispait ses lèvres, un mauvais balancement agitait son corps, et dans sa taciturne personne tout respirait les mauvaises dispositions.

Cornélius, rompu comme nous venons de le voir par la nécessité de la patience, nécessité que le raisonnement avait menée jusqu'à la conviction, Cornélius l'entendit entrer, devina que c'était lui, mais ne se détourna même pas.

Il savait que cette fois Rosa ne viendrait pas derrière lui.

Rien n'est plus désagréable aux gens qui sont en veine de colère que l'indifférence de ceux à qui cette colère doit s'adresser.

On a fait des frais, on ne veut pas les perdre.

On s'est monté la tête, on a mis son sang en ébullition. Ce n'est pas la peine si cette ébullition ne donne pas la satisfaction d'un petit éclat.

Tout honnête coquin qui a aiguisé son mauvais génie désire au moins en faire une bonne blessure à quelqu'un.

Aussi Gryphus, voyant que Cornélius ne bougeait point, se mit à l'interpeller par un vigoureux :

« Hum ! hum ! »

Cornélius chantonna entre ses dents la chanson des fleurs, triste mais charmante chanson :

Nous sommes les filles du feu secret,
Du feu qui circule dans les veines de la [terre ;
Nous sommes les filles de l'aurore et de [la rosée,
Nous sommes les filles de l'air,
Nous sommes les filles de l'eau ;
Mais nous sommes avant tout les filles du [ciel.

Cette chanson, dont l'air calme et doux augmentait la placide mélancolie, exaspéra Gryphus.

Il frappa la dalle de son bâton en criant :

— Eh ! monsieur le chanteur, ne m'entendez-vous pas ?

Cornélius se retourna.

— Bonjour, dit-il.

Et il reprit sa chanson.

Les hommes nous souillent et nous tuent [en nous aimant.
Nous tenons à la terre par un fil.
Ce fil c'est notre racine, c'est-à-dire no- [tre vie.
Mais nous levons le plus haut que nous [pouvons nos bras vers le ciel.

— Ah ! sorcier maudit, tu te moques de moi, je pense ! cria Gryphus.

Cornélius continua :

C'est que le ciel est notre patrie,
Notre véritable patrie, puisque de lui vient [notre âme,
Puisque à lui retourne notre âme,
Notre âme, c'est-à-dire notre parfum.

Gryphus s'approcha du prisonnier :

— Mais tu ne vois donc pas que j'ai pris le bon moyen pour te réduire et pour te forcer à m'avouer tes crimes ?

— Est-ce que vous êtes fou, mon cher monsieur Gryphus ? demanda Cornélius en se retournant.

Et comme en disant cela il vit le visage altéré, les yeux brillants, la bouche écumante du vieux geôlier :

— Diable ! dit-il, nous sommes plus que fou, à ce qu'il paraît ; nous sommes furieux !

Gryphus fit le moulinet avec son bâton.

Mais, sans se mouvoir :

— Çà, maître Gryphus, dit van Baerle en se croisant les bras, vous paraissez me menacer.

— Oh ! oui, je te menace ! cria le geôlier.

— Et de quoi ?

D'abord, regarde ce que je tiens à la main.

— Je crois que c'est un bâton, dit Cornélius avec calme, et même un gros bâton ; mais je ne suppose point que ce soit là ce dont vous me menacez.

— Ah ! tu ne supposes pas cela ! et pourquoi ?

— Parce que tout geôlier qui frappe un prisonnier s'expose à deux punitions ; la première, art. IX du règlement de Lœwestein :

— Sera chassé tout geôlier, inspecteur ou porte-clefs qui portera la main sur un prisonnier d'Etat.

— La main, fit Gryphus ivre de colère ; mais le bâton ; ah ! le bâton, le règlement n'en parle pas.

— La deuxième, continua Cornélius, la deuxième, qui n'est pas inscrite au règlement mais que l'on trouve dans l'Evangile, la deuxième, la voici :

« Quiconque frappe de l'épée périra par l'épée.

» Quiconque touche avec le bâton sera rossé par le bâton. »

Gryphus, de plus en plus exaspéré par le ton calme et sentencieux de Cornélius, brandit son gourdin ; mais au moment où il le levait, Cornélius s'élança vers lui, le lui arracha des mains et le mit sous son propre bras.

Gryphus hurlait de colère.

— Là, là, bonhomme, dit Cornélius, ne vous exposez point à perdre votre place.

— Ah ! sorcier, je te pincerai autrement va, rugit Gryphus.

(A suivre)

Succès triomphal de "la nouvelle 1100" au Salon de Genève.

Essayez-la vous aussi !

Brillante 6/35 cv, soupapes en tête ● 4 vitesses avant au volant, 3 synchronisées ● **4 PORTES** ● 4 larges places ● Plus de 115 km/h. ● 8 litres aux 100.

Dep. **6950** fr.

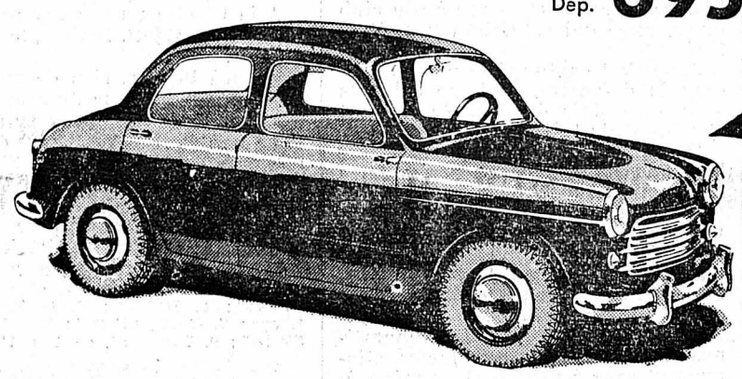

FIAT

"la nouvelle **1100"**

AGENCE OFFICIELLE :

M.-P. GIRARDIER, Garage HIRONDELLE, Neuchâtel. Tél. 5 31 90

Sous-agences :

LES PONTS-DE-MARTEL : Garage Montandon.
LA CHAUX-DE-FONDS : Garage de l'Ouest, M. Gentil.
CERNIER : Garage Devenoges.

Pour embellir votre intérieur...

Dès aujourd'hui, nous mettons en vente

1500 mètres de

TISSU DE DÉCORATION

IMPRIMÉ

dessins nouveaux, superbe qualité lourde sur fond beige

Largeur 120 cm.
Le mètre, depuis **2.95**

AU LOUVRE

La Nouveauté S.A.

NEUCHÂTEL

L'adresse pour réussir une fondue sans trop dépenser

Magasins MEIER

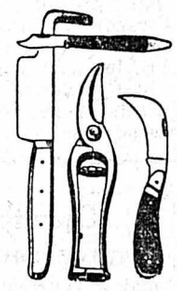

Baillod S.A.
Neuchâtel

A vendre un
vélo de dame
à l'état de neuf. S'adresser à Mlle Gauchat, tailleuse pour garçon, Oratoire 3.

NOUVEAU ATTENTION

Fiancés, amateurs de meubles, ne manquez pas d'admirer notre splendide exposition de mobiliers complets dans nos magasins rues Saint-Maurice, Saint-Honoré et faubourg de l'Hôpital 11. Le spécialiste des beaux ensembles vous invite à visiter ses 6 étages d'exposition

Meubles G. Meyer

Les plus jolies

NOUVEAUTÉS

en

COSTUMES

sont en rayon

UNE VISITE S'IMPOSE

La belle confection pour dames

GRANDS MAGASINS
AUX **Armourins**
NEUCHÂTEL

Vélo d'homme

« Cilo », à l'état de neuf, à vendre. Berthoud, Beauregard 18, tél. 5 62 80.

A vendre
auto à pédales
neuve. Fr. 25.—. Tél. 5 60 17.

BELLE MACULATURE
au bureau du journal

Motogodilles

« LAUSON », quatre temps 3 et 6 CV.
« JOHNSON », 3 à 25 CV.

Renseignements et essais sur demande sans engagement

Chantier naval JEAN-LOUIS STÆMPFLI
CORTAILLOD - Tél. 6 42 52

RAYON DE *Mesure*

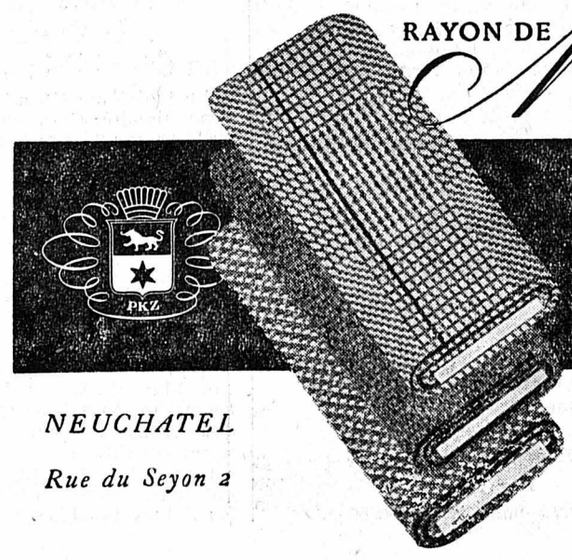

PKZ

NEUCHATEL

Rue du Seyon 2

Notre collection de tissus plus riche que jamais - les dernières nouveautés de la mode anglaise, suisse et italienne

---

AGRAFEZ
avec la
BOSTITCH - B8
mille fois éprouvée

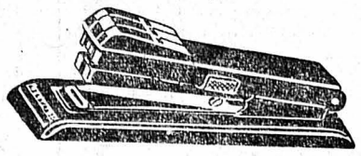

modèle B 8 C seulement Fr. 13.75

10 ans de garantie en utilisant des agrafes d'origine BOSTITCH - SB 8 en boîtes jaunes avec bordures orange.

En vente dans toutes les papeteries

LES SPORTS

A Amsterdam, devant 65,000 spectateurs

La Suisse bat la Hollande 2-1 (1-1)

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Par un temps cru et sous un ciel couvert, notre équipe nationale, rajeunie et remaniée au dernier moment, s'est alignée hier à Amsterdam face à une équipe hollandaise dont la formation causa aussi passablement de soucis à ses dirigeants.

Nos hommes durent quitter, samedi matin Zurich, sans l'excellent Vonlanthen II, ce qui amena le placement de Mauron comme inter gauche et celui de l'arrière Frosio comme centre-demi.

Les Hollandais durent faire appel, au dernier moment, à l'arrière Boskamp.

Le stade olympique d'Amsterdam, absolument comble, 65.000 spectateurs, a fière allure avec ses hauts gradins, lorsque les deux équipes se présentent sous les ordres de M. Leafe (Angleterre).

Chacun espère la victoire de son équipe et surtout la confirmation de la valeur de certains jeunes éléments, choisis de part et d'autre, par des dirigeants obligés de renouveler les cadres de leur équipe.

Débuts prometteurs de la Suisse

Après l'échange des fanions traditionnels, les Hollandais engagent. La balle arrive sur nos arrières et Neukomm la passe à Stuber. Sur dégagement de ce dernier, les Suisses attaquent par la droite et Antenen peut servir Mauron sur le centre. Notre petit inter-gauche, l'arrière adverse étant venu à sa rencontre, marque d'un joli tir sous la latte, après 2 minutes de jeu seulement.

Bon début de partie pour nos représentants, d'autant plus qu'ils obtiennent ensuite leur premier corner et que le gardien hollandais Landmann doit plonger sur un bel essai de Mauron, bien servi par Fatton.

La Hollande, encouragée par son public, obtient, à son tour, un corner. Le centre-avant Clavan, des 16 mètres, décoche une « bombe » que Stuber, en grande forme, retient magnifiquement. Puis la Suisse, très en verve, obtient deux nouveaux corners.

A la 8me minute, Bader se blesse à un genou, de lui-même semble-t-il. Après une interruption de jeu, il doit malheureusement quitter le terrain. Il est remplacé par le jeune Ballaman (Servette) qui joue ailier droit, tandis qu'Antenen prend le poste d'inter-droit.

Les Hollandais tentent de profiter de la désorganisation de notre équipe, et leur ailier gauche Luiten envoie un tir qui passe de très peu à côté de nos buts.

Mais la Suisse, décidément d'humeur agressive, attaque à nouveau à fond ; l'arrière hollandais Boskamp, assez faible, commet une grosse bévue, en voulant passer la balle à son gardien, qui arrive à dévier in extremis au-dessus de la latte.

Dans notre ligne d'avants, Mauron, Antenen et Fatton se distinguent à plusieurs reprises en cherchant à exploiter au mieux le manque de sûreté de la défense adverse. Du côté suisse, la défense n'est pas non plus au point. Frosio, Schmidhauser et Casali commettent aussi des erreurs qui pourraient être dangereusement exploitées par une ligne d'attaque plus précise et efficace que celle de la Hollande.

A la 20me minute, on croit au but pour la Hollande, mais Stuber sauve la situation. Deux minutes plus tard, l'excellent Lenstra, reprend de volée une balle que Stuber, dans une détente féline, détourne de peu en corner, le troisième pour la Hollande.

Après cette défaillance passagère, la Suisse se reprend très bien et Fatton oblige Landmann à dégager des poings sur Antenen ; mais la balle est finalement stoppée par la défense hollandaise.

Sur contre-attaque, le meilleur avant des « orange et noir » Lenstra, tire au but ; Stuber bloque bien cet essai trompeur.

L'instant d'après, Mauron, fort bien lancé par le centre, manque une belle occasion d'augmenter le score. Hugi II en fait de même, quelques secondes plus tard.

Egalisation équitable

A la 29me minute, à la suite d'une mêlée devant nos buts, Schmidhauser donne trop doucement la balle en direction de Stuber. Lenstra s'en empare et bat facilement notre gardien.

Déjà handicapée par l'absence de Bader, notre équipe encaisse un but évitable, presqu'un auto-goal.

Le match des occasions manquées

Les défenses en présence commettent souvent des erreurs, mais notre équipe, pourtant plus forte en attaque, n'arrive pas à prendre en défaut l'équipe hollandaise loin d'être parfaite.

Les renversements de jeu sont constants et si les forces en présence avaient la classe de celles de 1947, nous arriverions à un score très élevé.

Une minute avant le repos, Hugi II met la balle au-dessus de la latte, alors qu'il était seul devant le gardien.

Antenen, Fatton et Mauron ayant également manqué des occasions faciles, notre équipe aurait fort bien pu mener par 3 buts à 1. Notre défense, à l'exception de Stuber, fut plusieurs fois franchement mauvaise.

La seconde mi-temps

La Suisse, dont la qualité de jeu est supérieure, saura-t-elle enfin forcer sa chance ?

C'est ce que chacun se demande, car notre équipe domine à nouveau légèrement. Fatton tire aux buts, mais son envoi est dévié en corner. Le Servettien, très actif, n'est pourtant pas dans un grand jour, et il fut un temps où, dans de pareilles positions, son tir ne pardonnait pas.

Notre équipe baisse pied assez nettement pendant quelques minutes. Seul Stuber, très brillant, continue à ressortir nettement du lot.

La Suisse assure sa première victoire en Hollande

A la 11me minute, Ballaman déborde Tebak, centre intelligemment en retrait, et Hugi II, d'une belle reprise de volée, bat Landmann. Enfin une phase de jeu classique, dans cette seconde mi-temps, médiocre jusqu'ici.

La Hollande attaque maintenant avec beaucoup plus d'énergie. Ses descentes sont désordonnées, caractéristique du jeu des deux équipes en ce moment, et le poteau vient au secours de Stuber, sur un tir de l'inter Lenstra qui manque une occasion d'égaliser.

Hugi II, toujours dangereux par ses tirs violents, mais souvent trop lent et personnel, met une fois encore à l'épreuve le gardien hollandais.

Puis, Mauron, qui a permuté avec Fatton, intercepte habilement une passe au gardien. La balle roule lentement à côté de la cage. La Suisse domine. Le jeu n'est pas de grande classe, et l'absence du constructeur Bader se fait durement sentir.

Notre gardien Stuber accomplit des exploits pour conserver le score, dans le dernier quart d'heure, alors que notre équipe joue la défensive et que Fatton appuie nos arrières. La Suisse arrive ainsi à maintenir le résultat. Mais sa victoire aurait pu être plus nette, vis-à-vis d'une équipe néerlandaise assez faible.

Claude MAULER.

Suisse B - Luxembourg 2-2 (0-1)

Douze mille spectateurs étaient présents lorsque les équipes se sont alignées sur le terrain dans les formations suivantes :

Suisse B : Pernumian ; Quinche, Robustelli ; Mezzena, Zehnder, Maurer ; Chiesa, Jauner, Riva IV, Meier, Staublé.

Luxembourg : Lahure ; Wagner, Spartz ; Guth, May, Martel ; Muller, Fickinger, Kettel, Reutert, Hanson.

Dans les deux équipes, il y a eu des changements de dernière heure. Morand qui devait jouer à l'aile droite de Suisse est tombé soudainement malade et a été transporté à l'hôpital. C'est donc Chiesa qui a joué comme ailier, tandis que Riva IV remplaçait, comme centre avant, Hagen, blessé.

Au début du match, les deux équipes sont de force égale et des situations critiques se produisent devant les deux buts. Les Suisses tirent deux corners en dix minutes, mais sans succès. Les Luxembourgeois deviennent alors plus dangereux et déclenchent quelques offensives bien conduites. Meier manque une belle occasion devant le but luxembourgeois. A la 25me minute, Muller parvient à dribbler la défense suisse et à battre Pernumian.

Après une demi-heure de jeu, Staublé, blessé, doit quitter le terrain et Raetzo joue ailier gauche. Le jeu des Suisses devient mauvais et trop latéral. Les dix dernières minutes de la première mi-temps sont nettement en faveur des visiteurs qui ont eu toutefois de la chance, car, juste avant le repos, Lahure allait être battu, mais la barre a remis la balle en jeu.

Après le repos, le jeu des Suisses s'est amélioré en sorte qu'ils peuvent se montrer légèrement supérieurs. A la 10me minute, Meier reprend de la tête un corner que Lahure s'apprêtait à cueillir, et égalise. Les attaques suisses subséquentes échouent devant la solide défense luxembourgeoise. Pernumian se distingue en retenant un coup franc shooté aux 18 mètres. Mais trois minutes plus tard, la défense suisse ne s'entendant pas, Muller peut marquer le 2me but luxembourgeois. A la 30me minute, Suisse B égalise par Meier d'un shot « tordu ». Pendant le dernier quart d'heure, les Suisses dominent assez nettement. On croit au but de la victoire lorsque Meier reprend la balle de la tête après un corner. Mais ce but est annulé pour off-side. Vers la fin du match, Chiesa, blessé, est remplacé par Koch. La défense suisse est encore deux fois fortement menacée, mais le temps passe et le score n'est pas modifié. Les Suisses peuvent s'estimer heureux du match nul car les Luxembourgeois, ayant produit un jeu de bien meilleure facture, auraient mérité de gagner.

Le championnat suisse de football

Ligue nationale B

Malley - Young Fellows 1-0
Saint-Gall - Schaffhouse 4-1
Zoug - Cantonal 0-2

	MATCHES J.	G.	N.	P.	BUTS p.	c.	Pts
Lucerne	14	10	1	3	33	11	21
Malley	15	9	3	3	42	24	21
Winterthour	14	7	4	3	26	24	18
Bienne	15	8	2	5	32	24	18
Saint-Gall	16	7	4	5	26	27	18
Wil	15	6	5	4	28	19	17
Cantonal	14	5	4	5	15	17	14
Soleure	14	5	3	6	18	20	13
Urania	15	6	1	8	33	32	13
Schaffhouse	15	4	4	7	18	21	12
Young Fell.	14	2	5	7	18	24	9
Zoug	14	3	2	9	14	31	8
Aarau	15	3	2	10	14	43	8

Première ligue

Central - Vevey 2-0
Forward - Yverdon 1-1
International - La Tour 5-1
U. S. Lausannoise - Martigny 3-1
Montreux - Sierre 4-2
Sion - U. S. Bienne-Boujean 2-1

Deuxième ligue

Auvernier - Aegerten 1-0
Neuveville - le Locle 0-1

Troisième ligue

Colombier I - Blue Stars I 3-0
Cantonal II - Noiraigue I 2-3
Comète I - Châtelard I 1-0
Neuveville II - Saint-Blaise I 0-4

Quatrième ligue

Boudry I b - Boudry I a 1-3
Cressier I - Saint-Blaise II 1-4
Béroche I - Hauterive II 3-1
Noiraigue II - Couvet II a 3-9
Fontainemelon II - Dombresson I 2-14
Serrières I - Auvernier II 2-3
Comète II - Colombier II 3-1

Juniors A

Comète I - Dombresson I 3-0
Cantonal I - Chaux-de-Fonds II 20-2
Hauterive I - Colombier I 4-4
Auvernier I - Neuveville I 6-2

Juniors B

Cantonal I - Fontainemelon I 11-0

Juniors C

Cantonal I - Chaux-de-Fonds I 3-1

Concours du Sport-Toto

2 x 1 1 2 x 1 2 1 x 2 x

Malley - Young Fellows 1-0

(1-0)

Le public lausannois était curieux de voir à l'œuvre la formation zuricoise, laquelle venait de se signaler par un succès retentissant obtenu contre Bienne.

La vérité nous contraint de le dire, le club zuricois n'a pas fait l'effet d'un croquemitaine. Durant la première période, il s'est montré plutôt timoré. En avant, il a laissé trois hommes de pointe et a replié le plus de monde possible à la défense. C'est ce qui explique en partie la difficulté qu'ont eue les Lausannois à s'imposer de manière plus nette.

Dans cet ordre d'idée, l'absence du pivot central Olivier Eggimann explique aussi cette difficultueuse victoire. Son remplaçant commit de nombreux impairs et il finit après la mi-temps par être viré à un autre poste. Au bout de dix minutes, Numa Monnard, très brillant pendant la première période, réussit le seul but de la partie. De belles attaques lausannoises suivirent encore, mais peu avant le repos, les visiteurs se reprenaient quelque peu et un de leurs essais frappa la barre horizontale.

La deuxième manche fut infiniment moins intéressante. Les joueurs étaient éprouvés par la chaleur, le jeu devint décousu. Il était fait d'exploits individuels. Malley risqua d'accroître son avantage. Mais le sang-froid du gardien des bords de la Limmat limita les dégâts. Puis les Young Fellows se réveillèrent quelque peu, mais furent trop temporisateurs en avant en dépit des bonnes intentions du vieux Lusenti. Grâce à cela l'arrière défense de Malley réussit à sauver les meubles à l'issue d'un match plutôt terne dans l'ensemble.

B. V.

Télé-siège

GSTAAD

Wasserngrat

Piste toujours bonne

Restaurant bon comme toujours !

Parc pour autos

Téléphone (030) 9 45 00

Cantonal s'adjuge une facile victoire en battant Zoug par 2 buts à 0 (1-0)

De notre envoyé spécial :

L'Allmend de Zoug avait attiré 1500 spectateurs. Le temps est magnifique.

Les équipes se présentent dans la composition suivante :

Zoug: Hegglin; Brupbacher, Meyer; Portmann, Hirrlinger, Waltenspühl ; Mändli, Nussbaumer, Quadri, Colombino, Widmer.

Cantonal : Luy; Erni, Brupbacher; Vogelsang, Studer, Chevalley; Hartmann, Oberer, Kauer, Gauthey, Drescher.

C'est M. Bergamini, de Lugano, qui dirige les opérations.

Durant 90 minutes de jeu, les Neuchâtelois sont les maîtres du terrain. Ils dominent leurs adversaires aussi bien techniquement que territorialement.

A la 14me minute déjà, Drescher, l'ailier gauche, utilise adroitement une occasion de botter aux buts et malgré ses efforts Hegglin doit aller chercher le ballon au fond de ses filets. Cet avantage à la marque stimule les Cantonaliens, mais le gardien zougois se distingue et malgré leurs tirs répétés, les avants visiteurs n'arrivent pas à concrétiser leurs chances et leurs nombreuses occasions de marquer.

Cantonal est manifestement supérieur et la première mi-temps aurait dû leur donner un écart de buts plus élevé.

En deuxième mi-temps, les jeunes Zougois repartent avec plus de vigueur et essaient d'organiser leurs mouvements offensifs, mais tous leurs efforts se brisent sur une défense neuchâteloise solide et décidée où Erni se distingue.

Le jeu reste à l'avantage des visiteurs. Les avants ont de belles occasions, mais temporisent trop avant de tirer aux buts. Néanmoins, à la 75me minute, Kauer bat Hegglin pour la deuxième fois et assure à son club une avance qui subsistera jusqu'à la fin.

Zoug s'est cantonné beaucoup trop dans la défensive, sa ligne d'avants a manqué de cohésion, de perçant et surtout de tirs aux buts.

Quant à Cantonal, Luy, dans ses bois, a relativement eu peu à faire et ce qu'il fit a été bien fait.

En défense, Erni, par ses interventions énergiques et décidées, a énormément contribué à annihiler les avances adverses. Les demis soutinrent bien l'attaque et marquèrent de près leurs hommes.

En ce qui concerne le compartiment offensif, les cinq joueurs attaquèrent avec à propos et ne ménagèrent pas leurs tirs aux buts ; il fallut toute l'adresse d'Hegglin pour éviter une défaite plus grande.

En fin de partie, Cantonal vécut sur son avance alors que les avants, avec un peu plus de mordant, auraient pu obtenir quelques buts de plus.

A. K.

CHEZ LES FOOTBALLEURS CORPORATIFS

Jura Mill toujours aux honneurs

La troisième journée du championnat fut favorisée par un temps idéal qui permit aux équipes en lice de fournir de très jolies prestations.

C'est ainsi qu'à Saint-Blaise, sur son terrain, Favag résista longuement et même farouchement aux assauts répétés des footballeurs des bords de la Serrières. A la mi-temps, le résultat était toujours nul, il semblait même que la partie se terminerait par un match nul, lorsque dans un dernier sursaut d'énergie, les joueurs de la banlieue marquèrent d'abord par Aegerter, puis, peu avant la fin, par Sansonnens.

En remportant cette nouvelle victoire, Jura Mill prend une avance (6 points) qu'il sera difficile à combler pour ses suivants immédiats.

A Colombier, les vétérans du Commune F.-C. trouvèrent en Draizes II un rude et courageux adversaire qui les obligea à s'employer à fond pour arracher le match nul, deux à deux partout.

Brunner (Draizes) marqua le premier but après dix minutes de jeu puis Girardin II égalisa superbement peu après. Mais, continuant leurs attaques, les jeunes du Draizes F.-C. marquèrent à nouveau par Bastardoz qui profita d'une mésentente de la défense adverse pour tromper l'excellent Moulin et donner l'avantage à son team.

Fatigués par le rude effort fourni en première mi-temps, les joueurs du Draizes F.-C. furent contraints de jouer la défensive au cours de cette seconde mi-temps et ce n'est qu'à la faveur d'un hands penalty que Girardin II égalisa magnifiquement. Score qui reflète assez exactement la force des deux équipes en présence.

Après les deux rencontres ci-dessus, le classement s'établit de la manière suivante

	J.	G.	N.	P.	P.	C.	Pts
Jura Mill	7	7	0	0	33	4	14
Biedermann	5	4	0	1	22	7	8
Favag	6	3	0	3	13	16	6
Calorie-Vuilliomenet	4	2	0	2	13	11	4
Commune vét.	4	1	1	2	7	13	3
Draizes II	5	1	1	3	8	14	3
Commune I	3	0	0	3	4	20	0
Typo	4	0	0	4	4	19	0

La quatrième journée verra aux prises samedi prochain :

A Colombier, Jura Mill avec le Typo F.-C.

Aux Charmettes, Calorie-Vuilliomenet avec Draizes II.

A Saint-Blaise, Favag F.-C. avec Commune-Vétérans.

Emô-Réj.

BOXE

Carruthers garde son titre

Le match revanche entre Jimmy Carruthers, Australie, champion du monde des poids coq, et Vic Toweel, Afrique du Sud, ex-champion et challenger, a été disputé samedi soir à Johannesbourg. Cette fois, le combat a duré plus longtemps que le 18 novembre dernier où Carruthers avait battu Toweel par k.o. au premier round. C'est au dixième round que l'Australien a mis k.o. son adversaire, gardant ainsi son titre de champion du monde.

Lavoine devient champion d'Europe

Dimanche à Paris, à la salle de la Mutualité, le Français Gilbert Lavoine a conquis le titre de champion d'Europe des poids welters en battant le Britannique Cliff Curvis par arrêt de l'arbitre à la 10me reprise.

Ray Famechon victime d'un accident

En nettoyant son fusil de chasse, Ray Famechon a reçu une décharge à l'épaule gauche et a été conduit à l'hôpital. Sa vie n'est pas en danger, mais on redoute que le champion ne puisse plus livrer de combats.

AUTOMOBILISME

Victoire du Suisse de Graffenried au Grand Prix de Syracuse

Le troisième Grand Prix de Syracuse disputé dimanche sur 440 km. a été remporté par le Suisse de Graffenried sur Maserati, qui a couvert la distance en 2 h. 57' 31", à la moyenne de 148 km. 712, devant le Français Chiron, sur Osca.

NATATION

Nouveau record du monde relais

A Bruxelles, l'équipe française Bozon-Dumesnil-Lusien-Jany a établi un record du monde relais 4 fois 100 m. quatre nages. Le temps de 4'33" sera soumis à l'homologation de la Fédération internationale. Les Français ont battu les Hollandais (4'40"1) et les Belges (4'55"2).

SKI

Le Derby du Gornergrat

Dimanche s'est disputée la dernière épreuve de cette compétition : la course de descente. Nonante concurrents au départ. Résultats :

Messieurs (6 km. 500, dénivellation 1500 m.) : 1. Anderl Molterer, Autriche, 7'26"7 ; 2. René Rey, Suisse, 7'26"8 ; 3. Fritz Huber, Autriche, 7'30" ; 4. Beni Obermueller, Allemagne, 7'36"5 ; 5. Fredy Rubi, Suisse, 7'38"4 ; 6. Stig Sollander, Suède, 7'43"4 ; 7. André Bonvin, Suisse, 7'47"4 ; 8. Fernand Grosjean, Suisse, 7'57"3 ; 9. Peppi Schweiger, Allemagne, 8'2"8 ; 10. Willy Klein, Allemagne, 8'3"4.

Juniors : 1. Adrien Duvillard, France, 7'36"4 ; 2. Hanspeter Lanig, Allemagne, 8'3" ; 3. Simon Biner, Suisse, 8'33"5.

Dames (longueur 4 km. 500) : 1. Luise Jaretz, Autriche, 6'28"9 ; 2. Evi Lanig, Allemagne, 7'1"8 ; 3. Frieda Daenzer, Suisse, 7'6"4.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 21 mars. Température : Moyenne : 8,4 ; min. : 0,8 ; max. : 15,8. Baromètre : Moyenne : 726,5. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : faible de 15 heures à 20 h. 30. Etat du ciel : clair.

22 mars. Température : Moyenne : 8,3 ; min. : 1,1 ; max. : 15,7. Baromètre : Moyenne : 727,6. Vent dominant : force : calme. Etat du ciel : clair.

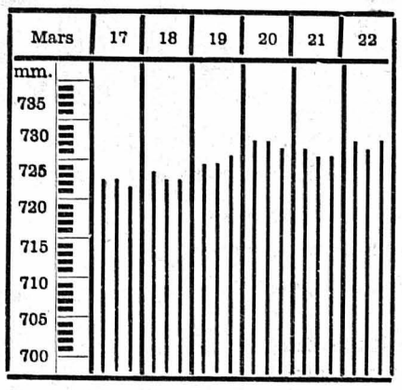

Niveau du lac du 20 mars, à 7 h. : 429.09
Niveau du lac, du 22 mars, à 7 h. : 429,11

Prévisions du temps : Nord des Alpes : Pas de changement notable. Beau et doux pendant la journée, calme ou faibles vents locaux.

CYCLISME

La course des 40 km. du Vélo-Club de Neuchâtel

Dimanche matin le V.C.N. a fait disputer sa première épreuve de la saison comptant pour le championnat interne, sur le parcours suivant : Neuchâtel - Saint-Blaise - Hauterive - Vauseyon - Peseux - Colombier - Boudry - Colombier - Neuchâtel.

Dix coureurs se présentent au starter. Dès le départ et jusqu'à Saint-Blaise, le train est très rapide. Dans la montée d'Hauterive le peloton s'étire quelque peu, car Conti, Rothen ne se ménagent pas.

A la Coudre un premier peloton se forme avec Conti, Rothen, Sbeggen et Schenk.

Jusqu'à Peseux, rien de particulier ne se passe. Dans la descente de Colombier, Conti, toujours actif, crève et de ce fait, il ne reste plus que trois coureurs en tête, Sbeggen, Schenk et Rothen. L'allure du second peloton devient très vive.

Au sprint, Rothen attaque, Sbeggen remonte et arrache la victoire.

1. Sbeggen, en 51' 49" ; 2. Rothen ; 3. Schenk, même temps ; 4. Cosandier, en 52' 45" ; 5. Badoux ; 6. Bettoni, même temps ; 7. Conti, 54' 32" ; 8. Schurch, en 59' 29" ; 9. Pauchard, en 1 h. 1' 27".

Reprise d'activité aux Vélo-clubs de Peseux et de Colombier

Le Vélo-club Peseux et le Vélo-club Colombier, selon la tradition, ont disputé ensemble leur première épreuve de championnat. C'est par un merveilleux dimanche de printemps que le départ fut donné à une vingtaine de coureurs. Le parcours choisi était le suivant : Peseux, Grandson et retour par Cortaillod, Serrières, Maillefer et Peseux.

Rien à signaler dans la première partie du parcours ; par contre dès que les coureurs furent sur le chemin du retour, on assista à des chasséscroisés sans répit. Peu après le passage à niveau de Vaumarcus, le champion cantonal jurassien Jeanneret, aidé de Grossenbacher, démarre puissamment et seul le rusé Zumsteg réussit à rester avec eux. Dès lors, ces trois coureurs ont la course en mains et l'on s'attend à voir une sérieuse explication en montant Maillefer.

Mais en arrivant sur la route bétonnée à Areuse, Jeanneret subit coup sur coup deux crevaisons et de ce fait voit une victoire probable lui échapper. Grossenbacher, profitant de l'aubaine, mène un train sévère toujours suivi par Zumsteg. Ces deux hommes ne peuvent se quitter et à l'emballage Grossenbacher dans un beau style vient coiffer Zumsteg sur la ligne.

Il résulte de cette épreuve la constatation que certains éléments de valeur savent soigner leur préparation, tandis que d'autres devront parcourir encore de nombreux kilomètres d'entraînement pour parfaire leur forme.

Classement Peseux : 1. Bernard Grossenbacher ; 2. Marc Zumsteg ; 3. Fredy Meier ; 4. Rémy Gerber ; 5. Marcel Wenker ; 6. Mario Meia ; 7. Léon Bondallaz ; 8. André Paccaux ; 9. Jean-Jacques Tinembart ; 10. Claude Jeanneret ; 11. Jacques-Pierre Buhler ; 12. Marcel Farine.

Classement Colombier : 1. Pascal Baud ; 2. Georges Bonjour ; 3. Anselme Clerc ; 4. Jean-Louis Gonellaz ; 5. A. Augsburger ; 6. V. Huguelet.

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique. 7.10, disques. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, refrains du matin. 11 h., Musique pour passer le temps. 11.45, vies intimes, vies romanesques. 11.55, Musique italienne classique. 12.15, Un lauréat du Concours international d'exécution musicale, Genève 1952 : Kiyono Tanaka, pianiste. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Rythmes et chansons. 13.20, La violoniste : Michèle Auclair. 13.45, Oeuvres de Smetana. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, la rencontre des isolés : L'incendie, d'Edouard Rod. 18 h., Louis Jouvet et la significatcion du théâtre. 18.15, refrains de tous les mondes. 18.40, les cinq minutes de l'Unesco. 18.45, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.08, la session des Chambres fédérales. 19.13, le programme de la soirée et heure exacte. 19.15, inform. 19.25, Un Suisse vous parle des Nations Unies. 19.35, Jeu du disque. 19.55, La Suisse au travail. 20.10, Enigmes et aventures : Elle nous empoisonne, d'après le roman de Jean Cannan. 21.10, Lundi soir. 22.15, Piano-Bar. 22.30, inform. 22.35, l'assemblée générale des Nations Unies. 22.40, Pour les amateurs de jazz hot.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7.15, valses. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, musique tzigane. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Concert par le Radio-Orchestre. 13.15, Grande nonette en fa majeur op. 31, de Spohr. 13.45, Musica nova. 14 h., recettes et conseils. 16 h., une lecture. 16.30, Sonate op. 20, de Hans Pfitzner. 17 h., Chansons populaires anglaises. 17.30, L'enfant et les animaux. 18 h., Singe, jödele, bödele. 18.55, Singt mir das Lied... 19 h., cours du lundi. 19.30, inform. 20 h., Concert par l'Orchestre récréatif C. Dumont. 20.40, Ruedi Egger, un cas parmi tant d'autres. 21.15, boite aux lettres. 21.30, Concerto en sol majeur No 3 K.-V. 216, de Mozart. 22 h., pour les Suisses à l'étranger. 22.15, inform. 22.20, musique de chambre contemporaine. 22.45, Souvenirs de Max Reger.

CARNET DU JOUR

Grand auditoire des Terreaux : 20 h. 30. Conférence W. Alispach.

Cinémas

Rex : 20 h. 30. Boniface somnambule.
Studio : 20 h. 30. La renarde.
Apollo : 15 h. Le chant du souvenir. 20 h. 30. Abbott et Costello et l'homme invisible.
Palace : 20 h. 30. L'affaire Ciceron.
Théâtre : 20 h. 30. La tragédie du Lac aux forçats.

Amidon 77 NOUVEAU ET UNIQUE!

Pour deux francs — des rideaux neufs?
Des couleurs aussi fraîches qu'au premier jour.
Des femmes avisées nous révèlent leur secret...

Les nettoyages de printemps sont à la porte. Peut-être avez-vous aussi déménagé — Où que vous regardiez, un travail fou vous attend . . .

Mais ce qui vous choque le plus, ce qui vous mécontente depuis des mois, ce sont les rideaux. Ils ont l'air fatigués, alanguis.

Il est pourtant si facile de redonner à ces mêmes rideaux, qu'ils soient de tulle, de marquisette ou imprimés, la fraîcheur fringante des premiers jours. Lavez-les comme d'habitude, traitez-les ensuite à l'AMIDON 77, le produit magique inventé par la chimie du textile moderne, en suivant fidèlement le mode d'emploi et repassez-les. Vos rideaux seront comme neufs - éclatants de fraîcheur, d'une remarquable intensité de couleurs et merveilleusement fermes au toucher. Vos chambres respireront de nouveau cette atmosphère de propreté et de soin qui vous est chère.

L'AMIDON 77 entoure chaque fibre du tissu d'une pellicule protectrice plastique très résistante. La saleté s'y fixe beaucoup moins facilement. Le tissu est plus solide — et, avantage suprême, il n'est pas nécessaire de traiter les rideaux chaque fois à l'AMIDON 77. L'apprêt subsiste même après plusieurs cuissons.

Il va de soi que l'AMIDON 77 n'est pas destiné seulement aux rideaux. L'AMIDON 77 embellit tous les tissus — petites blouses, robes d'été, etc. C'est pourquoi il est indispensable dans un ménage bien tenu. Achetez-en un tube encore aujourd'hui. Le mode d'emploi vous montrera comme l'AMIDON 77 est facile à employer et les multiples avantages que vous vous assurez pour Fr. 2.—

Perminova S.A., Zurich

Emprunt 3% 1953 de Fr. 50,000,000.—

de la

Société Anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), à Lausanne

En vertu de la décision prise par son Conseil d'administration le 25 février 1953, la Société anonyme l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), à Lausanne, a contracté un emprunt 3% de Fr. 50,000,000.— destiné à la **conversion ou au remboursement de son emprunt 3¼% 1941 de Fr. 18,000,000.—**, dénoncé au remboursement pour le 1er juillet 1953, ainsi qu'à poursuivre le **financement des travaux de construction de la Grande Dixence.**

Les banques soussignées ont pris ferme cet emprunt et l'offrent en conversion aux porteurs d'obligations de l'emprunt 3¼% de 1941 et en souscription publique contre espèces

du 23 au 31 mars 1953, à midi

au prix de 100,40% plus 0.60% moitié du timbre fédéral sur titres.

Les principales modalités du nouvel emprunt sont les suivantes :

Intérêts : 3% l'an, payables semestriellement les 15 avril et 15 octobre. Le premier coupon sera à l'échéance du 15 octobre 1953.

Durée : L'emprunt est remboursable au pair le 15 avril 1975. Toutefois, la Société se réserve le droit de rembourser l'emprunt par anticipation le 15 avril 1968 et ensuite à toute échéance de coupons.

Garantie : L'emprunt ne jouit pas de garantie particulière. Cependant, la Société s'engage à ne pas accorder de garantie spéciale à d'autres emprunts ou engagements à long terme, sans en faire bénéficier au même rang le présent emprunt.

Cotation : L'admission et la cotation de l'emprunt seront demandées aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

Les demandes de conversion et les souscriptions contre espèces sont reçues, sans frais, par les banques soussignées, qui tiennent à la disposition des intéressés le prospectus officiel, ainsi que des bulletins de conversion et de souscription.

Bâle, Zurich, Lausanne, Berne, Neuchâtel, Sion et Fribourg,
le 21 mars 1953.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

CRÉDIT SUISSE — BANQUE CANTONALE VAUDOISE
BANQUE POPULAIRE SUISSE — UNION DE BANQUES SUISSES
SOCIÉTÉ ANONYME LEU & Cie — BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
BANQUE CANTONALE DU VALAIS — BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Au Friand
Place de l'Hôtel-de-Ville

Les articles de **Pâques**
dans les meilleures qualités

Timbres escompte S.E.N. et J. 5%

---

6 mois sans dormir, ni manger

telle est la détermination que voulait prendre un couple de fiancés, ignorant qu'il existait un ameublement complet, composé de :

1 très belle chambre à coucher en bouleau doré, lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec grande glace cristal, 1 armoire 3 portes, dont celle du milieu galbée, 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas, 2 matelas « DEA », 1 tour de lits moquette, 1 couvre-lits, 1 plafonnier et 2 lampes de chevets ;
1 belle chambre à manger avec buffet moderne, 1 table à rallonges et 6 chaises, 1 lustre, 1 milieu de chambre moquette ;
1 table de cuisine et 4 tabourets laqués ivoire, dessus lino pour le prix imbattable de **Fr 3.590.—**

Que des meubles de qualité, immense choix, livraisons franco, garantie usuelle, facilités de paiements sur demande.
Fiancés, fixez un rendez-vous aujourd'hui encore ; nous venons vous chercher et vous reconduisons à votre domicile. Dans votre intérêt, achetez directement à la maison

Ameublements Odac Fanti & Cie
COUVET Tél. 9 22 21

VESPA

modèle luxe, avec porte-bagages, siège arrière et roue de secours, roulé 17,000 km. En parfait état. Plaques et assurances payées pour 1953

Garage des Jordils, Cortaillod
Alfred Bindith - Tél. 6 43 95

PUCH

quelques belles occasions :
250 TF, modèle 1951, siège-arrière, porte-bagages, stop, bâche.
150 TL, modèle 1952, siège arrière.
125 ccm., modèle 1948, complètement revisée.
125 ccm., modèle 1947, en bon état.
Agence PUCH, Poudrières 25, tél. 5 75 85.

Tous les lundis dès 16 h.
BOUDIN
FRAIS à la crème
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Leuenberger
Trésor Tél. 5 21 20
Livraisons à domicile

Tous les jours
Filets de perche
LEHNHERR FRÈRES

CARTES DE VISITE
au bureau du journal

Incomparable!

FIANCÉS, qui désirez meubler confortablement et économiquement votre « home », demandez notre catalogue illustré. Il vous donnera un aperçu de notre choix immense Meubles garantis 20 ans. — Liv. franco domicile.

BBB **Bischof & Bugnard**
TEL (029) 3.15.54 BROC (CT. FRIBOURG)

Tous les bons livres, quel qu'en soit l'éditeur.
Tous les missels quotidiens, paroissiens, bibles.
Livres de prières, images, objets de piété, cierges.
Céramiques, crucifix, médailles, chapelets, etc.
Grand choix. - Pour vos cadeaux adressez-vous à Mlle Jacob

LIBRAIRIE DE L'ORATOIRE 3

PAILLE VERTE
POUR VITRINES
M. THOMET, Ecluse 15
NEUCHATEL

« B.S.A. » 350 TT

à vendre. Moto récente, comme neuve, ayant très peu roulé. Jeux de pneus neufs. Prix intéressant. S'adresser à M. Rob. Bord, Serre 5, Neuchâtel, le soir dès 18 h.

---

toile

vitrifiée

Fr. 3.50 et 7.— le m²

Baillod S.A.
Neuchâtel

Magasins Meier
Vos articles de PAQUES
avec les timbres d'escompte
PENSEZ-Y !

A vendre un
vélo d'homme
marque « Stella », forme aérodynamique, trois vitesses, compteur, montre. Fr. 150.—. S'adresser : Pavés 19, 1er étage, le soir dès 18 heures.

Divan couche
avec barrières mobiles, coffre pour ranger la literie, recouvert d'un joli tissu 330 fr. Fabrication soignée exécutée dans nos propres ateliers
Meubles G. Meyer
et Saint-Honoré
Rues Saint-Maurice
Arrangements de paiements sur désir

A vendre grand
tableau ancien
(fin XIXme siècle) de Dal'Oca Bianca, sujet vénitien, dimensions : hauteur 150 cm., largeur 80 cm. — Tél. 5 19 22 pendant les heures de bureau.

Pour le minimum d'argent
le maximum de qualité !
AMEUBLEMENTS POPULAIRES
Chambre à coucher et salle à manger
dès Fr. **1631.- 1776.- 1846.-**
Seulement 10% d'acompte
avant livraison, ce qui vous permettra de jouir au plus vite d'un confortable intérieur. Le solde payable en mensualités selon vos moyens.

BON cat. 7 pour
Adresse : .....

MOBILIA S. A. **BIENNE**
METTLENWEG 9 b

ALLIANCES
unies et fantaisie
P. Matthey
Orfèvrerie
Horlogerie
Bijouterie
Seyon 5

Cuir rouge, support intérieur, semelle de cuir, talon de caoutchouc
18/21 **Fr. 17.80**
22/26 **Fr. 19.80**

Elan blanc, modèle Darling
18/21 **Fr. 11.80**

J. KURTH S. A.
NEUCHATEL

Société de Musique
Vendredi 27 mars 1953, à 19 h. 45 précises
Grande salle des conférences
6me concert d'abonnement
ORCHESTRE de la Suisse romande
Direction : ERNEST ANSERMET
Soliste :
ARTHUR GRUMIAUX, violoniste
Location : Agence H. Strubin, (librairie Reymond) et le soir du concert à l'entrée
N.B. — La RÉPÉTITION GÉNÉRALE du 27 mars aura lieu mon à 14 h., mais à 15 h. 45
Entrée : Fr. 4,50. Etudiants : Fr. 2,25
L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique.

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER
Liserons 9 - Tél. 5 46 89

Un coup de téléphone au 5 59 70
et nous cherchons vos habits à domicile
D'un seul coup et à la même place
vous pouvez les donner pour
LE NETTOYAGE CHIMIQUE
la teinture
LA RÉPARATION
le repassage
LA TRANSFORMATION
le retournage
LE STOPPAGE ARTISTIQUE
Une seule adresse

Haesler
SERVICE-REPARATIONS

Terreaux 7, 1er étage (ascenseur)
Nettoyage chimique ultra-moderne et ultra-rapide (trois jours)

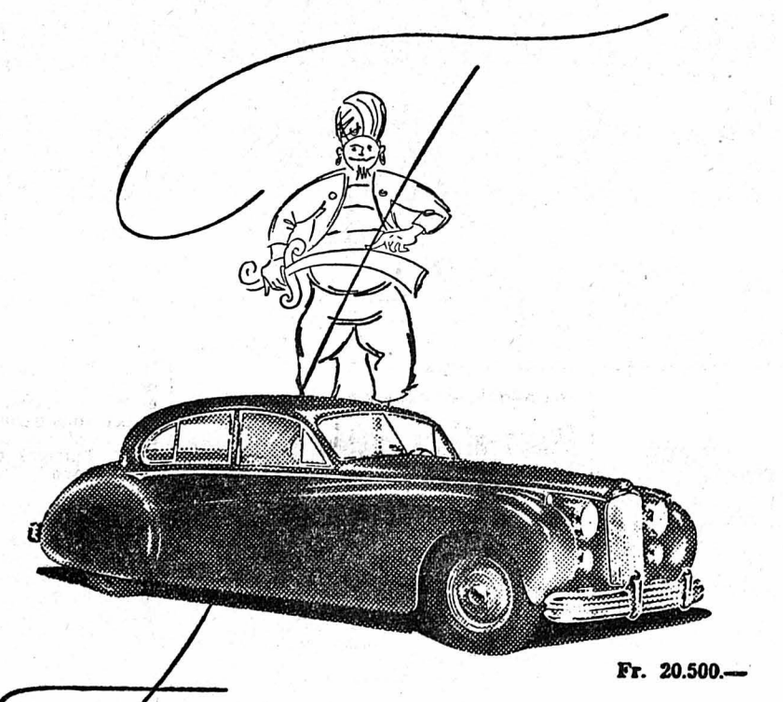

Fort comme un Turc
Puissant comme une Jaguar

Fr. 20.500.—

Quel plaisir de piloter une telle voiture dont la puissance est à l'égal de la sécurité, et l'élégance à l'égal du confort. Si vous voulez une voiture de grande performance, une voiture qui fasse votre joie de conducteur et votre fierté de propriétaire, vous choisirez une Jaguar.

Demandez aujourd'hui même un essai sans engagement.

JAGUAR

GARAGE MÉTROPOL S. A. Adm. **J.-P. Nussbaumer**
LA CHAUX-DE-FONDS Léopold-Robert 165

Adelboden
EAU MINÉRALE EAU DE TABLE

Une synthèse des progrès réalisés et réunis sur

LA NOUVELLE TORPÉDO SUPER 8

Un travail impeccable et facilité par toutes les améliorations apportées à la machine à écrire Torpedo. La grande stabilité de cette machine, aux touches antiéblouissantes et à l'écriture belle et régulière, permet de la placer au sommet de la production actuelle.

Torpedo

Représentant exclusif : **Reymond** *Saint-Honoré 9, tél. 54466*

Démonstration - Mise à l'essai - Reprise de votre ancienne machine

---

Roquefort français
H. Maire, rue Fleury 16

Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.— par mois

Reymond
NEUCHATEL
Rue Saint-Honoré 9

Jouir

plus vite d'un chez-soi agréable et confortable en profitant d'un crédit des plus intéressants jusqu'à Fr. 5000.—, et des conseils du spécialiste. Renseignez-vous tout de suite en toute confiance à

PASCHE
Case Chauderon 271
Lausanne

DÉGUSTATION
Tous les jours jusqu'à 22 h.
Tél. 6 44 44

HAUTE COIFFURE
détient le secret de votre beauté !

KARINE DE CHEZ DIOR
coiffée par

Schenk

et maquillée avec les célèbres produits
Jean d'ESTRÉES

Machine à laver
à louer
Fr. 7.—
par jour
Livraison à domicile ville et environs
Tél. **5 72 49**

Divan turc avec matelas
Fr. 166.—
Entourage de divan
Fr. 148.—
Toujours chez
Meubles G. Meyer
la maison qui vend bon et bon marché
Rues Saint-Maurice et Saint-Honoré

Exposition d'automobiles

★

Le Garage du Littoral

J.-L. SEGESSEMANN - NEUCHATEL

expose les derniers modèles 1953 des marques réputées dont il a la représentation pour les districts de

NEUCHATEL - BOUDRY - VAL-DE-RUZ - VAL-DE-TRAVERS

Nash
Peugeot

AUJOURD'HUI 23 MARS

au Casino de la Rotonde

de 9 h. à 23 h.

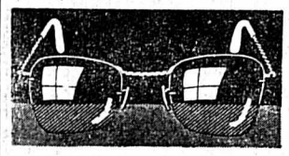

Faites vérifier vos lunettes, adaptation précise chez

ANDRÉ PERRET Opticien
Epancheurs 9, Neuchâtel

à la **CLINIQUE D'HABITS**
NEUCHATEL (Immeuble chaussures Royal)
(4me étage, ascenseur). Tél. 5 41 23

chez **PITTELOUD (Tailleur)**

RETOURNAGE... manteau **68.—** + 5.— démontage
Complets **78.—** + 7.50 »
Costumes **75.—** + 5.— »

MADAME... pour 88 fr. faites **RECOUPER** un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume.
NETTOYAGE... à **SEC** et **CHIMIQUE** (teinture).
RÉPARATION... de tous **VÊTEMENTS USAGÉS.**
STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures etc.
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage.
MAGNIFIQUE CHOIX... de tissus anglais.
PRIX TRÈS MODÉRÉS... pour complets, costumes et manteaux sur mesure et confection mesure

---

VIVA-GRIS

Traitement de rajeunissement pour vos vêtements défraîchis et jaunis.

NETTOYAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE **mode** STOPPAGE, PLISSÉS IMPERMÉABILISATION

NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac - USINE : Monruz - Tél. 5 31 83

Baillod S. A.
NEUCHATEL

PIANOS

Réparations
Accordage
Polissage

Fr. SCHMIDT, Beauregard 1 Tél. 5 58 97

PARIS
Train de Pâques
de Neuchâtel-retour
41.—
ainsi que : Venise, Tessin, etc.
Demandez nos programmes
VOYAGES HOTELPLAN
FR. PASCHE
Place de la Poste, Neuchâtel
Tél. 5 35 23

L'Ecole Tamé Concert 6 Tél. 5 18 89
organise **chaque mois** de nouveaux cours de langues, de sténodactylo, de secrétaire, de préparation (C.F.F., P.T.T.) et de commerce. Payements mensuels. Cours particuliers pour adultes. Prospectus.

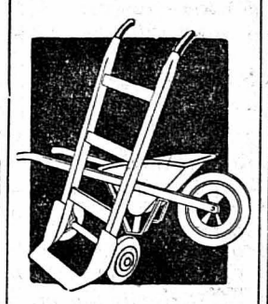

Baillod S. A.
Neuchâtel

LANGUES COMMERCE
ÉCOLE BÉNÉDICT
NEUCHATEL

Pour devenir une **SECRÉTAIRE** qualifiée, fréquentez l'Ecole Bénédict dont l'enseignement consciencieux prépare avec un maximum de chances de succès aux exigences de la pratique.
Cours semestriels et annuels à partir de Fr. 100.— par mois. Possibilité de suivre des cours partiels avec ou sans examens.
Enseignement du jour et du soir

Début des cours : 16 avril

NOTRE FAMEUSE ÉQUIPE...

de **coiffeuses, coiffeurs** dotés du matériel le plus moderne et d'appareils les plus récents, habitués à travailler ensemble, et spécialement entraînés à **réaliser** notre unique **but :**

VOUS SERVIR ET VOUS SATISFAIRE !

MADAME ! votre prochaine PERMANENTE
MONSIEUR ! votre prochaine COUPE

Coiffure « ROGER »

MOULIN NEUF — Tél. 5 29 82

Florodyl l'authentique dentifrice à la chlorophylle pour une bouche propre et fraîche du matin au soir !

Dans «SELECTION du Reader's Digest», vous lisez:

«... Presque tous les dentifrices, qu'ils soient en pâte ou en poudre, nettoient les dents. Mais pour purifier toute la bouche, y compris l'haleine, on a récemment mis au point un dentifrice à la chlorophylle, substance verte des feuilles dont les propriétés cicatrisantes ont été utilisées lors de la dernière guerre. Des essais ont montré qu'un tel dentifrice est beaucoup plus actif contre la mauvaise haleine que les autres.»

Ces résultats surprenants furent atteints avec Florodyl, le nouveau dentifrice vert à la chlorophylle.

Ecarte la mauvaise haleine ! C'est le rôle que joue la chlorophylle contenue dans Florodyl. Cette substance active conserve la bouche et l'haleine fraîches pendant toute la journée !

Des dents mieux protégées ! Oui, car la chlorophylle contenue dans Florodyl réduit la formation des acides, combat les bactéries, maintient vos dents admirablement propres !

Gencives plus saines !... parce que la chlorophylle a un effet salutaire sur les tissus, raffermit les gencives et les maintient saines. Et Florodyl contient justement de la chlorophylle !

Les effets de Florodyl :

«Je n'eus jamais pensé qu'une pareille fraîcheur de la bouche fût possible : une fraîcheur qui dure toute la journée !»
Mlle E.W. à M

«Fantastique contre l'haleine du fumeur ! Depuis que j'emploie Florodyl, j'ai toujours la bouche et l'haleine merveilleusement pures et fraîches !»
Mr. H. K. à Z.

Aidez vos enfants à avoir des gencives fortes et saines !

D'amples recherches cliniques sur 589 enfants ont démontré qu'en cas de maladie des gencives, un dentifrice à la chlorophylle peut agir deux fois plus vite qu'aucun autre dentifrice sans chlorophylle !

Florodyl pour l'hygiène buccale parfaite !

L'inauguration des nouveaux bâtiments du Technicum

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aujourd'hui, le Technicum neuchâtelois, avec ses divisions du Locle et de la Chaux-de-Fonds, réunit huit sections : écoles supérieures technique, d'horlogerie, de mécanique, d'électrotechnique, au Locle ; d'horlogerie, de mécanique, des arts et métiers, de travaux féminins, de boîtes, complémentaire professionnelle à la Chaux-de-Fonds. Le Technicum assume la formation du technicien et du praticien. Il y a deux ans, l'Ecole de mécanique et d'électricité de Neuchâtel liait ses destinées au grand établissement des Montagnes pour ce qui concerne les enseignements spéciaux. Une collaboration de ce genre existera bientôt avec l'Ecole de mécanique de Couvet. Ainsi, le Technicum neuchâtelois est devenu le centre de la formation technique du canton.

Avant-hier, la direction du Technicum neuchâtelois avait invité de nombreuses personnalités à l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'établissement à la Chaux-de-Fonds et au Locle.

A la Chaux-de-Fonds, l'autorité communale a si bien fait les choses que l'on ne reconnaît qu'avec peine l'ancien bâtiment de la rue du Progrès. Non seulement, il a été doublé d'un nouveau corps de bâtiment, d'une architecture impressionnante, mais encore il a été à tel point rénové qu'il s'agit pratiquement d'une construction neuve. Cela a coûté plus de 4 millions de francs. La subvention du canton fut de 568,500 fr. et celle de la Confédération de 100,000 francs.

Au Locle, la construction du nouveau corps du bâtiment a coûté un million 650,000 fr. Mais la rénovation de l'ancien bâtiment n'a pas encore été entreprisc. Ce sera chose faite dans quatre ans, espère-t-on.

En parcourant salles et ateliers

De tels chiffres trouvent leur justification dans ce que nous avons pu voir et admirer au cours de notre visite. Les invités avaient été répartis en groupes, avec, pour chefs de file, des jeunes filles en costume neuchâtelois, et des professeurs. Les élèves — ils sont 2400 dans les deux divisions — étaient au travail dans les ateliers. A la Chaux-de-Fonds, nous parcourûmes des kilomètres de corridors, de salles et d'ateliers, clairs, dotés d'un matériel et de machines des plus modernes. Tout dans cette ruche concourt à ce double but : enrichir l'équipement de l'industrie de notre pays et former des techniciens et des praticiens qualifiés selon les traditions de minutie et de bienfacture qui ont fait la réputation des Montagnes neuchâteloises.

Et cette réputation s'étend loin dans le monde, puisque dans un atelier de rhabillage nous voyons trois Siamois, migros à l'œil, à côté de leurs camarades jurassiens. Plus loin, ce sont des Anglais, un Egyptien.

Dans les grands ateliers de mécanique, chez les bijoutiers, dans la halle des mécaniciens sur autos, chez les mécaniciens sur appareils, on découvre une belle application. Les élèves ont à disposition les machines les plus perfectionnées. Comme notre guide le soulignait, l'enseignement ne remplirait pas son rôle s'il ne s'adaptait constamment aux progrès de la technique.

Intermède

A midi, officiels, invités et professeurs se retrouvaient dans la grande salle de l'Ancien stand où fut servi le déjeuner officiel. M. Gaston Schelling, président du Conseil communal, souhaita la bienvenue aux quelque cent cinquante convives, parmi lesquels M. A. Rais, juge fédéral, M. Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, M. P.-A. Leuba, conseiller d'Etat, MM. P.-R. Rosset et A. Grädel, conseillers nationaux, M. J. Liniger, président du Grand Conseil, M. P. Rognon, président de la ville de Neuchâtel. M. Louis Huguenin, directeur général du Technicum, donna quelques renseignements sur l'organisation de l'établissement dont il a pris récemment les rênes des mains de M. Henri Perret. On entendit ensuite M. Marc Inaebnit, président de la commission supérieure, M. Edmond Guinand, qui parla au nom du gouvernement cantonal, M. Auguste Robert, ancien président de la commission supérieure, M. Henri Perret, ancien directeur ; on applaudit fort l'improvisation du père Faudet, de l'Institut technique Lemonnier, à Caen (Normandie), dont notre Technicum assume le parrainage. M. H. Schoechlin, directeur du Technicum de Bienne et président de la Conférence des directeurs de technicums de Suisse, exprima comme les autres orateurs son admiration pour l'œuvre réalisée.

L'inauguration au Locle

Au milieu de l'après-midi, des cars emmenaient les invités au Locle où le nouveau bâtiment du Technicum méritait aussi une visite détaillée.

C'est ici que les techniciens font leurs études supérieures et l'on s'aperçut dès le début de notre périple que nous avions affaire à un domaine mystérieux. L'on s'émerveilla devant un éclair de 80.000 volts « fabriqué » dans le laboratoire de haute tension. L'on se prit à méditer sur l'effort vers la perfection que déploie l'établissement du Locle en mettant à disposition des élèves des appareils qui mesurent les dimensions infiniment petites, dans le laboratoire de métrologie. Notre industrie horlogère n'a de cesse de parvenir à la précision quasi absolue et maintenant, avec les moyens électroniques, la technique fait des prodiges. Ce qui est significatif, c'est qu'au Locle, ce sont les jeunes, futurs chronométriers, techniciens, ingénieurs, qui, sous la direction de leurs professeurs, se mettent au courant du progrès. Quand ils seront lancés dans la vie, ils mettront en pratique un enseignement excellent et les résultats feront honneur à l'école supérieure du Locle.

Au gré de notre visite, nous nous arrêtâmes dans les laboratoires d'essais de matériaux, de traitements thermiques et d'analyses métallographiques. Dans la section de mécanique, l'enseignement est donné, comme à la Chaux-de-Fonds, selon la formule « école-usine », c'est-à-dire que les élèves sont soumis dans la mesure du possible, aux mêmes exigences et au même rythme du travail que dans l'industrie. Une telle méthode ne peut être appliquée que si le parc des machines est adapté au progrès. On peut dire qu'il l'est, grâce à l'aide des pouvoirs publics et des industriels de la région.

La visite du nouveau bâtiment du Locle prit fin par un dîner à la salle Dixi, au cours duquel M. Inaebnit lut un télégramme de félicitations de M. Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral, et salua la présence de M. Camille Brandt, conseiller d'Etat. M. Henri Jaquet, président de la ville du Locle, prononça le discours officiel, se réjouissant de l'extension du Technicum et de son adaptation aux buts actuels de l'enseignement. Après que l'on eut entendu un message de l'Union technique suisse, M. Henri Perret mit le point final à cette journée en rendant hommage à M. Camille Brandt, chef du département de l'instruction publique, et à la mémoire de M. Jean Humbert.

D. B.

Clôture des cours de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier

Notre correspondant de Cernier nous écrit :

Samedi 21 mars, notre Ecole cantonale d'agriculture était en fête. C'était la clôture de l'année scolaire 1952-1953, des cours annuels et des cours d'hiver. M. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat, chef du département de l'agriculture, présidait cette journée. Suivant la tradition, beaucoup de parents d'élèves assistaient aux examens. Ils purent se faire une idée de l'enseignement donné à la jeunesse agricole à Cernier.

Les examens étaient présidés par M. Alfred Vauthier, député, à Dombresson.

Au cours du repas qui suivit et qui réunissait officiels, parents et élèves, dans les locaux de l'école spécialement fleuris pour la circonstance, M. J.-L. Barrelet donna successivement la parole à MM. Fernand Sandoz, directeur, Alfred Vauthier, Aimé Rochat, président de la commune de Cernier, W. Witschi, vétérinaire, et Stauffer, député. Auparavant, les élèves avaient exécuté trois chants sous la direction de M. Guyot, instituteur.

Le rapport du directeur

Après avoir salué la présence de M. J.-L. Barrelet, auquel il adresse l'expression de sa profonde reconnaissance pour les moyens qu'il consent à mettre à la disposition de l'école, M. Fernand Sandoz souhaite à chacun la plus cordiale des bienvenues et remercie tous ceux qui, sans relâche, travaillent dans l'intérêt de notre école.

Puis, brossant un tableau de l'année scolaire écoulée, M. Sandoz relève que celle qui se termine restera caractérisée par un recrutement moins important que celui des années précédentes, dû à plusieurs facteurs, notamment à la faible natalité des années 1935, 1936, 1939, et au nombre grandissant d'écoles d'agriculture. De ce fait, il a été procédé provisoirement à une réorganisation des cours pour l'ouverture des cours d'hiver en novembre 1952.

De nombreuses séances hebdomadaires et conférences avec projection de clichés et de films furent organisées à l'intention des élèves, alors que l'enseignement pratique fut développé de plus en plus. Des excursions furent organisées au Valais, au Tessin, à la fabrique de sucre d'Aarberg, au haras d'Avenches, à Berne, à l'école vétérinaire, au dépôt de la remonte, puis dans une fabrique.

Dernièrement encore, une magnifique leçon de choses fut donnée aux élèves par les employés du haras d'Avenches, qui firent une démonstration de harnachement, de conduite et de dressage de chevaux.

Grâce à la générosité du peuple neuchâtelois, l'école a été dotée de nouvelles installations qui permettront à l'avenir de faciliter le travail à la ferme et feront de notre école un établissement rationnellement adapté aux nécessités de l'heure. S'adressant aux élèves, M. Sandoz les engage à garder de leur passage à Cernier le goût de l'effort et le désir de continuer à se former aussi bien professionnellement que spirituellement. Il remercie pour finir tous ceux qui l'aidèrent dans sa tâche : corps enseignant, personnel de bureau, maîtres de pratique, personnel de l'office et de la cuisine.

L'on entendit encore M. Alfred Vauthier, président de la commission des examens, qui exprima la satisfaction de la commission à l'égard des résultats obtenus et engagea les jeunes gens à ne négliger aucune occasion de perfectionner leurs connaissances. Il remercia ensuite le chef du département, le corps enseignant et la direction.

A son tour, M. Aimé Rochat, président de la commune de Cernier, se plut à constater les excellentes relations qui existent entre la commune et l'école ; il forme ses vœux pour la prospérité de l'agriculture.

Alors que M. Stauffer, au nom des parents, remercie la direction de l'école pour l'enseignement donné, M. Witschi, maître d'enseignement, rompt une lance en faveur des agriculteurs, estimant que les prix payés pour leurs produits sont insuffisants. Une meilleure entente entre la ville et la campagne devrait intervenir.

Enfin, M. J.-L. Barrelet, conseiller d'Etat, s'associe aux félicitations déjà adressées à la direction, au corps enseignant et au personnel. Il exhorte les jeunes à aller de l'avant après avoir dit sa confiance en eux. Le pays ne peut se passer de l'agriculture ; aussi les jeunes doivent-ils toujours, de plus en plus, contribuer au développement de cette dernière. Il leur conseille d'être prévoyants ; c'est une qualité chez l'agriculteur. Nos ancêtres savaient l'être ; faisons comme eux. « Sachez unir les qualités de la cigale et de la fourmi. Mettez en pratique les enseignements que vous avez reçus à Cernier, restez fidèles à l'agriculture. »

La distribution des récompenses et la proclamation des résultats, sous un tonnerre d'applaudissements, mit le point final à cette imposante cérémonie.

Le palmarès

Diplômes de sortie obtenus après deux ans d'études et de stage pratique dans l'Ecole annuelle, par ordre de mérite : 1. Hansuli Degen ; 2. Daniel Glaenzer ; 3. Bruno Künti ; 4. Boris Reymond ; 5. Hansrudi Hurni.

Les deux élèves ci-après ont subi avec succès les épreuves de théorie et doivent encore terminer leur stage de pratique. Il s'agit de Samir Maamari et Yahya Modjtehedi.

Diplômes de connaissances agricoles obtenus après deux semestres d'hiver d'études théoriques (école d'hiver), par ordre de mérite : 1. Jean Chiffelle ; 2. Willy Schleppi ; 3. Frédéric Cuche ; 4. André Mellier ; 5. Hervé Pellerin ; 6. Luc Haussener ; 7. Georges Sandoz ; 8. Charles Kaufmann ; 9. Jacques Portner ; 10. Francis Ruchti ; 11. Samuel Stauffer ; 12. Willy Bähler ; 13. Jean Roussimangue ; 14. André Messerli ; 15. Hans Beck ; 16. Willy Challandes.

Elèves promus de la classe inférieure en classe supérieure annuelle : 13.

Elèves promus de la classe inférieure [illegible] de l'école d'hiver : 35.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

«AMI FIDÈLE» DE L'U.R.S.S.

M. Zapotocky est élu président de la République tchécoslovaque

M. Siroky, jusqu'ici vice-président du conseil, est nommé premier ministre

VIENNE, 22 (A.F.P.). — M. Zapotocky a été élu à l'unanimité président de la République par l'Assemblée nationale tchécoslovaque.

Ce choix avait été proposé par M. Siroky, vice-président du Conseil, au nom du comité central du parti communiste.

C'est à mains levées que les 270 députés présents ont élu M. Zapotocky à la présidence de la République.

Auparavant M. Siroky avait dit qu'il fallait élire « un ami fidèle de l'U.R.S.S., un défenseur acharné du socialisme et de la politique de paix et de collaboration internationale telle que la préconisait Staline ».

A 12 h. 20, Radio-Prague a diffusé l'hymne national, joué dans la cour du château de la capitale deux heures plus tôt, aussitôt que le résultat de l'élection eut été connu, tandis que résonnaient des salves de canon et que le drapeau présidentiel était hissé sur l'édifice, résidence du président de la République.

« Pour la seconde fois, a déclaré le speaker de Radio-Prague, un ouvrier est élu à la présidence de la République, un révolutionnaire sans peur, qui jouit de notre confiance à tous. »

La radio a ensuite retransmis la seconde partie de la séance solennelle de l'Assemblée nationale : la prestation de serment du nouveau président.

M. Siroky est allé chercher M. Zapotocky, qui n'assistait pas à la première partie de la séance. Le nouveau président est entré dans la salle au son des fanfares et accueilli par des applaudissements et des acclamations qui se sont prolongées pendant cinq minutes. Devant l'assemblée debout, il a prêté serment, la main posée sur la Constitution. L'hymne national a ensuite retenti, suivi de l'hymne soviétique, puis M. Zapotocky a signé la formule du serment et gagné les appartements présidentiels, où il a reçu les félicitations de ses collaborateurs et des députés.

Le nouveau président du gouvernement

PARIS, 22 (A.F.P.). — Radio-Prague annonce que M. Zapotocky, président de la République tchécoslovaque, a nommé M. Viliam Siroky à la présidence du conseil des ministres.

M. Siroky a aussitôt prêté serment. Etaient présents lors de la prestation de serment de M. Siroky, à Prague, tous les membres du comité central du parti communiste tchécoslovaque, du comité central du front national, du conseil national slovaque et du conseil des commissaires slovaques.

La carrière de M. Zapotocky

M. Antonin Zapotocky est né le 19 décembre 1884, à Zaxolany, près de Kladno, centre minier et métallurgique de la région de Prague.

Son père, qui travaillait chez un tailleur, était un syndicaliste militant. Antonin a fait un apprentissage chez un maçon. Dès cette époque, il prend part à un mouvement de jeunesse antiautrichien, ce qui lui vaut un premier séjour en prison, en 1905. Dès sa libération, il adhère à l'organisation des jeunesses social-démocrates tchèques. Il en devient secrétaire général, pour la région de Kladno, entre 1907 et 1914.

Mobilisé dans l'armée autrichienne comme simple soldat, il se bat sur les divers fronts pendant la première guerre mondiale.

Dès la fin du conflit, il reprend son activité politique. En décembre 1920, il est arrêté et condamné à deux ans et demi de prison pour avoir organisé et dirigé une grève de mineurs et de métallurgistes dans la région de Kladno. Libéré à la suite d'une amnistie, il adhère au parti communiste tchèque, fondé par Gottwald et, peu après, est élu secrétaire du parti à Prague. En mars 1923, il est nommé secrétaire général du parti communiste.

Elu au parlement en 1925, M. Zapotocky conserve son mandat jusqu'en 1938. Après l'annexion de la Tchécoslovaquie par les Allemands, le comité central du parti décide de l'envoyer à l'étranger, mais il est arrêté à la frontière par la Gestapo, puis déporté au camp d'Oranienbourg. L'armée soviétique ayant libéré le camp en mai 1945, M. Zapotocky rentre à Prague, où il reprend la réorganisation du mouvement syndical.

Le 8 juin de la même année, il est élu président de la C.G.T. tchécoslovaque. En 1946, il devient membre de l'Assemblée nationale provisoire et candidat du parti communiste à la présidence du parlement.

Tito rentre en Yougoslavie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Commentaires yougoslaves

BELGRADE, 22 (Reuter). — Le journal « Politika » note que le voyage de Tito montre ce que Moscou prêche mais ne traduit pas dans les faits, la possibilité pour deux systèmes sociaux différents de coexister dans un climat de paix. Il ajoute que les Alliés du Kremlin devraient reconnaître, par cet exmple, que les nations n'en sont pas réduites à choisir entre Moscou et l'O.T.A.N. En effet, bien que la Yougoslavie n'ait pas adhéré au traité de l'Atlantique-Nord, elle a trouvé en Grande-Bretagne la plus grande compréhension pour ses intérêts nationaux.

On lit dans un éditorial de la « Borba » que la visite du maréchal à Londres marque l'apogée de la politique étrangère yougoslave de ces dernières années. Son correspondant de Londres écrit que Tito et sa suite ont remarqué que les Londoniens ne sont « pas aussi froids que les étrangers le croient. »

L'opinion italienne

ROME, 22 (A.F.P.) — L'opinion italienne n'est pas mécontente, en substance, des conclusions de la visite du maréchal Tito à Londres, qu'elle avait suivie, au début, avec une pointe de défiance.

La première constatation qui s'impose à ses yeux est qu'aucun accord concret n'a été conclu, comme le relève d'ailleurs dans un gros titre le journal « Il Tempo ». La deuxième constatation qui retient l'attention des observateurs italiens est que le communiqué final reconnaît qu'une amélioration des rapports entre Rome et Belgrade renforcerait l'unité des nations aimant la paix.

La presse se montre accessible à l'idée de cette amélioration des rapports italo-yougoslaves, et la « Stampa », après avoir considéré qu'une Yougoslavie affranchie de tout lien avec la Russie soviétique sera moins insensible « aux conseils et aux sages exhortations », écrit : « C'est là une donnée positive et essentielle, car en Italie personne n'est assez sot pour songer à des solutions de force. Mais, pour que des conversations italo-yougoslaves puissent être fructueuses, il est nécessaire que les puissances qui ont signé la déclaration tripartite pour Trieste, et que Tito a intérêt à écouter, prêtent leur concours. »

La « bataille des clans » a-t-elle commencé au Kremlin ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« Franc-tireur » affirme que « personne ne croira la version officielle du « désir exprimé » par Malenkov lui-même de se trouver un successeur » :

S'il est vrai que la décision a été prise le 14 mars, il est étonnant que le Kremlin ait mis près d'une semaine pour l'annoncer. Quoi qu'il en soit, la décision promulguée hier en appelle d'autres. La bataille après la mort de Staline en annonce de nouvelles. Aussi mystérieuses, pour le moment, que les rivalités personnelles qu'elles illustrent, ces batailles ne livreront leur secret que lorsque des liquidations plus spectaculaires ou des morts « naturelles » seront rendues publiques.

L'opinion de Londres

Les milieux politiques de Londres remarquent, à propos du départ de M. Malenkov du secrétariat du comité central du parti communiste de l'U.R.S.S., que c'est la première fois, depuis 1922, que le président du Conseil de l'U.R.S.S. n'appartient pas, en même temps, au secrétariat général.

Le congrès du parti, en octobre 1952, avait élu dix hommes au secrétariat général, avec Staline et Malenkov à leur tête.

Le nouveau secrétariat ne compte plus que cinq hommes, sous la conduite de M. Kroutchev.

Londres constate encore que M. Malenkov a montré jusqu'ici qu'il ne suivait pas servilement les traces de Staline.

En EGYPTE, l'ex-roi Farouk devra restituer à l'Etat 435,000 livres recueillies pour diverses œuvres de bienfaisance et qui ont été conservées dans la cassette personnelle de l'ancien souverain.

La terre continue de trembler près des Dardanelles

ANKARA, 22 (A.F.P.). — Dans le bilan officiel, mais non définitif, du tremblement de terre du 18 mars dans la région des Dardanelles, 230 personnes ont perdu la vie. Il y a plusieurs heures que les recherches faites dans les ruines de la bourgade de Yenidje, épicentre du séisme, n'ont pas amené la découverte de nouveaux cadavres. On espère donc que le chiffre définitif ne sera pas trop supérieur à celui qui est indiqué plus haut.

La terre continue à trembler. Huit secousses ont été enregistrées dimanche matin, mais elles sont de plus en plus faibles.

Après la publication du portrait de Staline par Picasso

Aragon fait son autocritique

PARIS, 21. — Dans le dernier numéro des « Lettres françaises », le directeur de cet hebdomadaire, Louis Aragon, qui avait publié le portrait de Staline par Picasso, fait, à ce sujet, son mea-culpa. Voici en quels termes :

« La moindre honnêteté exige que je mette sous les yeux des lecteurs des « Lettres françaises » la communication suivante (Réd. : *Sur la désaprobation du portrait de Staline*), que le secrétariat du parti communiste français a fait paraître dans l'« Humanité » du mercredi 18 mars. J'en fais mien le contenu et je remercie la direction de mon parti de l'avoir exprimé en ces termes. »

Et dans l'« Humanité », parlant des « œuvres de Staline », il écrit notamment :

« Il semble que ce soit un message personnel qu'on y trouve, et nous nous accusons de ne pas l'avoir mieux entendu, de n'avoir pas mieux su en dégager ce qui s'adressait plus particulièrement à nous, de ne l'avoir pas transposé dans nos problèmes particuliers. »

En ce qui concerne les portraits du genre de celui de Staline par Picasso, Aragon écrit en outre : « Nous admirons trop souvent sans discernement, poèmes ou peintures, les expressions d'une société donnée, sans comprendre que c'est par là avec cette société que nous pactisons. Nous continuons trop souvent à donner assentiment à la « révolte » individualiste, quand elle prend par exemple... ... le caractère antisocial de l'esprit de fuite, de l'art pour l'art chez Gautier comme chez certains peintres d'aujourd'hui ». Et l'article se termine par une vibrante invitation à « relire, étudier Staline, faire passer dans la vie les fruits de cette lecture, de cette étude », etc.

Au SOUDAN, le gouverneur général britannique a signé samedi le statut d'autonomie du Soudan. Ce statut, approuvé par la Grande-Bretagne et l'Egypte, prévoit, à l'expiration d'un délai de trois ans, l'élection d'un parlement complètement indépendant.

LA VIE NATIONALE

L'accident de Genève

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On ne retrouva qu'un amas de ferraille et de sang ; à l'intérieur de l'automobile, on découvrit même le corps de l'un des motocyclistes qu'elle avait happés au passage. Il est inutile de préciser que les deux dernières motocyclettes ont été pulvérisées.

Des débris, on retira quatre cadavres : ceux de G. Bevand, de Lina Lauper, de Michel Savary, électricien, âgé de 21 ans, habitant 7, rue de Zurich, Fribourgeois, l'un des motocyclistes, et enfin celui du deuxième motocycliste, Pierre Besson, électricien, Vaudois, domicilié 31, rue du Vuache.

On transporta immédiatement à l'hôpital cantonal le père de l'un des motocyclistes, M. Emile Savary, qui devait décéder dans la soirée.

Aux dernières nouvelles, l'état de M. Bartschi reste alarmant. Quant à MM. Curtet et Manigley, on peut être heureux qu'ils en réchappent sains et saufs, par on ne sait quel miracle !

Le procureur général et plusieurs officiers de police se sont rendus sur les lieux.

Le deuxième tour de scrutin des élections au Grand Conseil vaudois

LAUSANNE, 22. — Le deuxième tour de scrutin pour l'élection du Grand Conseil vaudois a eu lieu dimanche.

A Baulmes ont été élus un agrarien et un radical.

A Cudrefin : un libéral, à Ollon : un socialiste et un indépendant, à la Sarraz : un libéral.

Ainsi, sous réserve de modifications pouvant intervenir dans la députation lausannoise à la suite d'annulation de listes, le Grand Conseil sera composé de 106 radicaux, 40 socialistes, 35 libéraux, 12 popistes, 9 agrariens, 5 indépendants et 4 chrétiens sociaux.

L'ancien Grand Conseil comptait 111 radicaux, perte 5 après ces dernières élections, 40 libéraux (—5), 31 socialistes (+ 9), 19 popistes (—7), 7 agrariens (+ 2), 5 indépendants (sans changement), 3 chrétiens sociaux (+ 1), soit au total 217.

Le nouveau Grand Conseil compte 211 sièges.

Le nouveau Grand Conseil argovien. — AARAU, 23. Le nouveau Grand Conseil argovien élu dimanche, aura la composition suivante : 65 socialistes (jusqu'ici 62), 47 conservateurs-catholiques (44), 42 radicaux (40), 30 paysans (32), 8 membres de l'alliance des indépendants (7), 4 représentants du parti évangélique populaire (3), 2 jeunes paysans (2) et 2 chrétiens sociaux (2). La parti libéral-socialiste, mouvement de la monnaie franche, ne sera plus représenté, ayant perdu le seul mandat qu'il détenait.

allumons d'abord une Texas FILTRE
20 CIGARETTES 75 cts

Le scandale des munitions sur le front de Corée

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le général Collins, chef de l'état-major général, avait déclaré pour sa part devant la même commission qu'il y avait conformément à la politique actuelle, suffisamment de munitions en Corée pour couvrir les besoins limites de l'armée. L'attitude de l'armée est déterminée par des considérations politiques ou diplomatiques et non pas seulement par des considérations militaires.

Les socialistes français contre un référendum à propos de la Communauté européenne

PARIS, 23 (A.F.P.). — A l'issue de ses travaux, le Conseil national du parti socialiste français S.F.I.O. a adopté une résolution dans laquelle, à propos de la Communauté européenne de défense, il déclare que « la décision de la France devra être prise, conformément à sa constitution, par la représentation nationale. Le recours à toute procédure exceptionnelle (référendum) ne pouvant que favoriser les entreprises des adversaires du régime républicain ».

Le R.P.F. est pour le référendum

LYON, 22 (A.F.P.). — Dans une déclaration faite à la presse sur l'armée européenne, M. Jacques Soustelle, un des leaders du groupe gaulliste à l'Assemblée nationale (R.P.F.), s'est catégoriquement déclaré en faveur d'un référendum qui permettrait au pays de se prononcer sur la ratification du traité de communauté européenne de défense. « Le souverain étant le peuple, a-t-il dit, c'est à lui de décider quand sa souveraineté est en jeu ».

Une bonne pipe compagne des meilleurs moments!

60 cts
[illegible] natique, savoureux!

M. Figl renonce à former le nouveau cabinet autrichien

VIENNE, 22 (A.F.P.). — M. Léopold Figl a renoncé à former le gouvernement autrichien, ainsi que l'annonce le service de presse du parti populiste. Il tentait vainement depuis quatre semaines de rapprocher les points de vue des socialistes et des populistes.

Son parti demandera au président de la République de confier la mission de former le gouvernement au président du parti socialiste M. Raab.

Le débat sur le désarmement

Un discours modéré du représentant russe à l'O.N.U.

NEW-YORK, 22 (A.F.P. et Reuter). — « Il faut essayer de trouver un accord au sein de la commission du désarmement », a déclaré, samedi, le délégué de l'U.R.S.S. à la commission politique de l'O.N.U., M. Valerian Zorine. Il a ajouté que de nombreux délégués avaient exprimé le vœur de voir les grandes puissances régler leurs divergences.

M. Zorine a souligné que les divergences au sein de la commission portaient avant tout sur les méthodes à employer.

En terminant son intervention, faite tout entière sur un ton très modéré, M. Zorine a rappelé les propositions soviétiques sur le désarmement qui, a-t-il dit, « sont extrêmement simples et précises ». Il a ajouté que l'U.R.S.S. accueillera avec intérêt toute suggestion concrète visant à les améliorer. « Nos propositions, a-t-il précisé, tendent à résoudre les tâches essentielles mentionnées par la majorité. »

La réponse américaine

Au nom des Etats-Unis, M. Ernest Gross a déclaré :

« Nous devons placer nos espoirs de paix au-dessus de nos déceptions. Nous ne pouvons pas croire que les paroles de M. Malenkov soient vides de sens.

» Il s'agit de savoir si cela veut dire que le gouvernement de Moscou est prêt à examiner la question du désarmement de manière constructive. »

En ISRAEL, le cabinet a ratifié dimanche soir l'accord de réparation germano-israélien.

En INDOCHINE, le Viet-Minh a décidé de libérer 200 prisonniers Nord-Africains français.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras !
Surtout lorsqu'il s'agit d'un beau et bon tapis de chez
E. Gans-Ruedin, Bassin 10, NEUCHATEL

Communiqués

L'Afrique des hommes et des bêtes

A la Salle des conférences, mercredi 25 mars, à 20 h. 30, M. Jacques Soubrier donnera une conférence sur l'Afrique. 56.000 kilomètres d'aventures, de chasses et de coutumes étranges... de quoi tenir sous le charme tous ceux qui sont sensibles à l'appel de l'aventure et à la magie de l'Afrique éternelle.

Jacques Soubrier est sans doute un des membres du Club des explorateurs totalisant le plus grand nombre de kilomètres et d'aventures variées. Cette fois, Jacques Soubrier revient d'une longue tournée à travers tout le continent noir. Incroyable randonnée, à pied, à cheval, en pirogue et par vingt autres moyens, agrémentée d'ascensions et de grandes chasses.

AVIS TARDIFS

Grand auditoire du collège des Terreaux
CE SOIR, à 20 h. 20
CONFÉRENCE PUBLIQUE
avec projection de photos-couleurs
Le problème de l'amour et du mariage
Force sexuelle, impulsions, tempéraments, etc.
Pour détails, voir annonce de samedi

Jeudi : COUP DE JORAN
Location : Pattus tabacs et café du Grutli

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Complément à la loi cantonale sur les constructions

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de compléter la loi sur les constructions en ce qui concerne le « registre neuchâtelois des architectes ».

Les dispositions au sujet de ce registre et de l'obligation pour les architectes d'y être inscrits pour exercer dans le canton, avaient été adoptées par le Grand Conseil au mois de mai 1952. A l'expérience, le Conseil d'Etat a constaté que des architectes inscrits au registre à titre provisoire ne pourront vraisemblablement pas remplir par la suite les conditions requises pour l'inscription définitive. Il ne sera pas possible, à la longue, de prolonger pour ces personnes-là le régime de l'inscription à titre provisoire. D'autre part, une autre catégorie, ayant demandé son inscription au registre, pose aussi un cas embarrassant ; il s'agit de certaines personnes ne possédant pas une véritable formation d'architectes, mais ayant établi tout de même et déposé des plans de construction qui obtinrent le permis de construction délivré par le Conseil communal. Il n'est guère concevable que ces personnes, au bénéfice d'une situation acquise, soient dépouillées de leur droit.

Aussi le gouvernement propose-t-il l'adjonction d'un nouvel article à la loi sur les constructions, selon lequel le Conseil d'Etat a la faculté d'autoriser certaines personnes, non inscrites au registre neuchâtelois des architectes, à établir, signer et déposer des plans de construction. Cette mesure ne peut s'appliquer qu'aux personnes ayant établi, signé et déposé des plans de construction depuis cinq ans au moins à la date du 1er janvier 1953 et dont l'activité s'est révélée correcte dans ce domaine.

Les candidats libéraux au Grand Conseil pour le district de Neuchâtel

Réunis samedi soir à l'hôtel de la Couronne, à Cressier, les délégués libéraux du district de Neuchâtel ont élaboré la liste définitive des candidats au Grand Conseil de leur collège électoral. Figureront sur la liste libérale, outre les douze candidats de Neuchâtel ville, déjà mentionnés dans nos colonnes, six candidats de la partie rurale du district.

Ce sont : MM. Louis Kuntzer, chef de culture, Lignières ; Alexandre Gicot, député, le Landeron ; Adrien-Robert Ruedin, Cressier ; Walter Dolder, agriculteur, Thielle ; Bernard Clottu, viticulteur, Saint-Blaise et Paul Virchaux, industriel, Saint-Blaise.

Quatre députés sortants ont décliné une nouvelle candidature : MM. Pierre Favarger, Adolphe Humbert-Droz, Jean-Louis Borel et Gaston Clottu, ce dernier étant candidat au Conseil d'Etat.

Le président a rendu un hommage particulier à M. Pierre Favarger, rappelant sa brillante carrière de quarante années au Grand Conseil et louant l'esprit civique dont il n'a cessé de faire preuve durant sa longue activité de député. Un télégramme de remerciements a été adressé à M. Favarger.

LA VILLE

Un garçonnet meurt des suites d'une chute

Il y a dix jours, jeudi 12 mars, le petit Robert Chesi, âgé de 3 ans, était tombé d'une fenêtre de l'appartement de ses parents, au premier étage, à la rue du Temple-Neuf. Il avait été transporté à l'hôpital des Cadolles où les médecins avaient constaté une fracture du crâne.

Malgré tous les soins qui lui furent donnés, le petit Chesi est mort samedi des suites de ses graves blessures.

Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi 30 mars 1953, à 20 h. 15, à l'Hôtel de ville.

L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal concernant : la perception des impôts ; la vente d'une parcelle de terrain à Serrières ; l'aménagement d'une nouvelle décharge publique aux Pleines-Roches ; l'aménagement d'une nouvelle école ménagère aux Terreaux-sud ; la Bibliothèque de la ville et le Musée d'histoire naturelle ; la construction d'un réservoir d'eau potable à l'Abbaye de Fontaine-André.

Rapport d'une commission spéciale sur la constitution d'un droit de superficie aux Cadolles.

Question de M. Samuel Humbert, ainsi conçue : « Les habitants de la Riveraine se plaignent d'être, outre mesure, incommodés par des bruits provenant d'une entreprise du voisinage.

Le Conseil communal est-il intervenu, sinon a-t-il l'intention de le faire, pour que du moins à certaines heures, la tranquillité du quartier et le repos des habitants ne soient plus troublés ? »

Des feux de broussailles

Les premiers secours sont intervenus hier, à deux reprises, pour éteindre des feux de broussailles. Ils furent appelés une première fois à midi, au-dessus de Fontaine-André, et la seconde fois à 13 h. 25, au-dessus de la Cassarde. Dans l'un et l'autre endroit, les agents purent maîtriser le feu avec des seaux d'eau et la pompe à main. Mille mètres carrés au total ont été brûlés.

L'aménagement d'une nouvelle décharge publique

Le Conseil général, dans sa prochaine séance, aura à examiner un rapport du Conseil communal concernant l'aménagement d'une nouvelle décharge publique dans la forêt au-dessus de Pierre-à-Bot.

La dépense est supputée à 100,000 fr.

Vers la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable

Le Conseil communal soumet au Conseil général un rapport concernant la construction d'un réservoir d'eau potable à l'Abbaye de Fontaine-André et son alimentation par une conduite spéciale.

Le coût de ce travail est devisé à 885,000 francs au total, dont il faut déduire un somme de 112,000 fr. prélevée sur le fonds de renouvellement du service des eaux et la participation de l'Etat qui s'élèvera vraisemblablement à 170,000 fr.

Notre vin en bonne compagnie

On a pu lire dans un récent numéro du magazine londonien « The Tatler », publication assez snob, dans un article intitulé « Un grand dîner dans un restaurant chic de Londres », ce détail qui nous intéresse :

« Les vins, au cours du repas, étaient un Amontillado 1819, un Neuchâtel 1949, un Château Pavie 1924, un Moët et Chandon rosé 1947. »

Nos vins, comme on le voit, se défendent bien à l'étranger.

Le nouveau bâtiment du Gymnase cantonal pourra être inauguré en septembre

Dix classes seront occupées dès le 20 avril

Le devis primitif est dépassé de 190,000 francs environ

Dans sa prochaine séance, le Grand Conseil examinera un rapport du gouvernement sur les travaux de construction du Gymnase cantonal, pour la quelle le peuple neuchâtelois a voté un crédit de 2,530,000 fr. en 1951.

Le rapport dit que la préparation de la mise en chantier (plan d'exécution, plans de détails, mise en soumission) nécessita quelques mois, mais que les travaux furent conduits avec célérité. Le gros œuvre du bâtiment était terminé en été 1952. Les travaux intérieurs ont été activement poussés, interrompus pourtant au cours de l'hiver dernier par une période prolongée de gel. Au début de la prochaine année scolaire, soit le 20 avril 1953, dix classes du nouveau bâtiment pourront être occupées de même que l'appartement du concierge. Un délai plus long est prévu pour achever l'aménagement des autres classes, en particulier des laboratoires ainsi que des locaux administratifs. Tout sera vraisemblablement terminé à la fin des vacances d'été et le bâtiment pourra être inauguré en septembre 1953.

Les départements des travaux publics et de l'instruction publique ont suivi régulièrement l'avancement de la construction et veillé à une judicieuse utilisation des moyens mis à la disposition du Conseil d'Etat.

Des événements imprévisibles

Le devis estimatif avait été établi avec soin et l'exécution a suivi son cours conformément au programme fixé. Des modifications de plans, toujours coûteuses, ont pu être évitées. Seuls des événements imprévisibles ont influencé l'exécution du projet. En effet, le devis du 20 janvier 1950 prévoyait une dépense globale de 2,530,000 francs. La demande de crédit fut basée sur cette estimation. Une marge de réserve de 7 à 10 % était comptée dans les calculs, suivant les corps de métiers. Elle devait être suffisante pour couvrir les dépenses provoquées par certains petits travaux indispensables, difficiles à estimer et à décrire en détail et d'autres imprévus. On peut en particulier situer dans ce groupe de dépenses les frais d'aménagement des laboratoires, comportant l'achat d'appareils spéciaux.

Or, après une très faible baisse dans les premiers mois de 1950, des hausses successives sont intervenues jusqu'au moment des adjudications de travaux. Cette hausse a absorbé la marge de réserve prévue par l'architecte. D'autre part, l'équipement des laboratoires se révèle coûteux (verrerie, appareils de démonstration pour la physique, microscopes, etc.). Enfin, en 1950, le Conseil d'Etat comptait pouvoir éviter l'installation d'une salle de travaux manuels sur bois et métal, espérant maintenir cet enseignement dans les ateliers du collège des Terreaux. Mais, en raison de l'augmentation des effectifs du Gymnase cantonal et de sa section pédagogique, de même que des effectifs de l'Ecole secondaire, les salles de travaux manuels existantes deviennent insuffisantes pour organiser rationnellement cet enseignement. Les ateliers sont occupés du matin au soir et, pour la section pédagogique, l'enseignement doit être donné simultanément au sous-sol (travaux sur bois) et au 4me étage (cartonnages) du bâtiment. Pour éliminer ces difficultés, l'Etat se voit obligé d'acheter le mobilier et l'outillage nécessaires afin que les futurs instituteurs et institutrices puissent recevoir un bon enseignement des activités manuelles, auxquelles on accorde de plus en plus d'attention dans l'enseignement primaire.

Dépassement provisoire de 190,000 francs

Après avoir fait le point avec l'architecte, le gouvernement constate que l'augmentation totale des dépenses peut être provisoirement estimée à environ 190,000 fr., soit au 7,6 % du devis estimatif de janvier 1950. Le Conseil d'Etat considère cette situation comme tout à fait normale. Faute de pouvoir établir des comptes précis, il demande au Grand Conseil de bien vouloir prendre acte du rapport et d'autoriser le Conseil d'Etat à arrêter les comptes de construction, à la fin des travaux, dans les limites fixées par le décret du 19 mars 1951 et le rapport, en ce qui concerne le dépassement maximum du devis.

Pour la première fois, un avion se pose à Chaumont

L'atterrissage et l'envol ont eu lieu dans le pré situé au nord du signal

Notre correspondant de Chaumont nous écrit :

Samedi, à 16 heures environ, un petit avion de tourisme tournoyait dans le ciel de Chaumont. Habitués aux incessantes navettes des « Vampires » de Payerne, nos montagnards ne prêtaient pas beaucoup d'attention aux évolutions d'un vulgaire « Piper ».

Pourtant, leur curiosité ne tarda pas à être excitée, car, à leur grand étonnement, l'appareil descendit tout à coup pour se poser dans le pré, au nord du signal. Avec le plus grand naturel, deux audacieux Chaux-de-Fonniers sortirent de l'appareil pour se rendre à l'auberge voisine.

L'exploit ne manquait pas d'audace, le terrain n'étant pas plus long que 200 mètres et présentant une surface très inégale. De plus, n'oublions pas que toute la crête est encore recouverte de 30 à 50 centimètres de neige. Mais le petit avion vu de près présentait tous les perfectionnements désirables : train d'atterrissage escamotable et lugeons d'aluminium pour la neige.

A 19 heures, les aviateurs réapparaissaient, échangeaient quelques mots avec les badauds qui entouraient leur appareil. L'envol ne présentait pas moins de difficultés que l'atterrissage, de gros arbres entourant le terrain. Après avoir arpenté le pré et trouvé la seule sortie possible, le pilote demanda de l'aide aux personnes présentes pour retenir son appareil pendant qu'il poussait son moteur à fond et bientôt le petit « Piper » prenait son élan, franchissait quelques buissons, rasait le toit de la ferme Giauque et disparaissait dans le magnifique soleil couchant.

Quand on examine les traces laissées par l'appareil, on ne peut s'empêcher de penser qu'en voulant imiter les exploits d'un Geiger dans les Alpes, deux amateurs ont réalisé leur performance de la façon la plus hasardeuse.

On pense aussi au développement de notre montagne qui, grâce à l'heureuse émulation régnant entre les trois hôtels, se fait connaître de plus en plus. Chaumont progresse. Il possède son montepente, les autorités et la Compagnie des tramways s'efforcent de rendre les communications plus faciles. Une importante propriété est sur le point d'être vendue à une grande ville de la Suisse allemande pour la création d'un préventorium. De telles constatations sont bien réjouissantes.

Arrestation d'une femme escroc recherchée par plusieurs cantons

La police cantonale a arrêté une femme nommée L. S., âgée de 30 ans, qui avait commis des escroqueries à la commande au préjudice de divers magasins de la ville. Au moment de son arrestation, cette femme escroc portait de faux papiers d'identité qu'elle avait subtilisés dans le canton de Berne.

Elle est d'ailleurs recherchée pour des délits semblables dans les cantons de Berne, Soleure et Vaud. A Yverdon, notamment, elle a commis un gros coup. Une partie des marchandises volées à Neuchâtel a été récupérée.

Pour l'instant, le for n'est pas encore déterminé et L. S. reste à disposition du juge d'instruction de Neuchâtel, M. H. Bolle.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

L'opinion d'une lectrice sur le fisc

Monsieur le rédacteur,

Boîte de pralinés ou pas boîte de pralinés (voir NEMO du 18 mars), si nous, les contribuables, et en particulier les petits rentiers, n'étions pas si moutons de Panurge, nous nous opposerions à un fisc dont les dents deviennent de plus en plus longues et finiront un de ces quatre matins à ne faire de nous qu'une bouchée.

M. Schulé, dans son article « Les petits rentiers », a bien raison quand il dit : « L'Etat, dépensant tout ce qu'il encaisse, » perdra avec la disparition du rentier, » une ressource stable..... et le rentier qui » a mangé son capital que devient-il ? Il » tombe à la charge de l'Etat qui, après » l'avoir ruiné, doit l'entretenir. »

Donc, économies sur toute la ligne, retour à un sain fédéralisme, dégrèvement des impôts. Voilà les vrais remèdes. Tous les contribuables devraient s'unir en vue de ces buts.

Seulement, le caractère moutonnier s'est tellement implanté en nous, nous avons tellement pris l'habitude d'être tondus, que l'idée de résister aux exigences du fisc autrement qu'en paroles, ne nous vient pas.

Il doit cependant y avoir des moyens.

M. JEQUIER de MONTET.

Rédacteur responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

CHAUMONT

Un intéressant exercice de liaison par ondes ultra-courtes entre le Plateau et le Jura

Si, pour un pays en état de guerre, les services de renseignements et de liaison jouent un rôle très important, ceux de transmission sont d'un intérêt primordial. Pour maintenir ses membres dans un entraînement aussi parfait que possible et aussi pour essayer de nouveaux appareils, l'Association fédérale des troupes de transmission a organisé samedi après-midi, à Chaumont, un grand exercice groupant quelque vingt sections, dont celle de Neuchâtel pour la Suisse romande. Il s'agissait là du plus grand essai de transmission par ondes ultra-courtes réalisé jusqu'ici. Les appareils T.L.D. se sont bien comportés.

La section neuchâteloise était placée sous les ordres de son président, M. P. Bolli, assisté de M. Ch. Perrinjaquet, expert cantonal.

Du haut de la tour de Chaumont où étaient installés les appareils émetteurs et récepteurs, des liaisons ont pu être établies avec de nombreuses sections de Suisse allemande.

VIGNOBLE

BOUDRY

Décès d'une centenaire

Samedi est décédée dans sa 100me année Mme Octavie Schouffelberger née Perret, qui était née le 15 décembre 1853, à Cormondrèche. Elle avait été fêtée le 15 décembre dernier par toute la population et les autorités de la ville de Boudry. Elle n'avait pas voulu recevoir le traditionnel fauteuil du Conseil d'Etat et elle avait prié celui-ci d'en verser la contre-valeur à Pro Infirmis et au village Pestalozzi.

La doyenne du canton est Mme Emma Evard, de la Chaux-de-Fonds, née le 15 octobre 1852.

PESEUX

Une intéressante conférence

(sp) Pour bien terminer leurs séances de l'hiver, les Rencontre des mères et le Groupe d'hommes de la paroisse de Peseux se sont réunis le jeudi 19 mars pour avoir une assemblée commune qui, de ce fait, a pris une importance particulière.

Les responsables se sont entendus pour demander à M. Auguste Romang, de Corcelles, de parler, devant cet auditoire, de l'activité neuchâteloise de la Société publique, dont il est le président.

Sous la présidence de M. René Favre, un entretien très captivant a suivi cette intéressante assemblée.

UN FAON APPRIVOISÉ

Voici un jeune faon qui a été recueilli dans le courant de cet hiver par le sgt de gendarmerie E. Magnin, à Cernier. Cette jolie bête sera relâchée dans les bois prochainement.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Une fillette se jette contre un camion

Un accident est survenu à la rue de l'Hôtel-de-Ville No 63, à la hauteur du garage situé au tournant de la route, où la visibilité n'est pas très bonne. Une petite fille de sept ans marchait sur le trottoir, derrière deux petites camarades. Elle descendit tout à coup du trottoir sans regarder derrière elle. Juste à ce moment, un camion roulant à allure très modérée, entrait en ville. Il ne put éviter la malheureuse fillette, qui vint se jeter contre le lourd véhicule.

Il est probable que l'enfant fut rejetée par le camion sur le trottoir, sinon elle eût peut-être passé sous les roues. On la releva inanimée. Elle souffre d'une profonde blessure à la tête, a l'os du pied gauche cassé, et une commotion.

Les candidats P.O.P.

(c) Dans son congrès tenu dimanche, le parti ouvrier populaire a désigné les candidats suivants pour les élections au Grand Conseil : MM. André Corswant, Charles Roulet, Jean Steiger, Maurice Vuilleumier, Albert Béguin, Robert Beuret, Marcel Coste, Louis Siedler, Philippe Thomi et Alexandre Weber.

Le congrès a décidé de se désintéresser des élections au Conseil d'Etat.

L'assemblée de l'A.C.S.

(c) L'A.C.S., section des Montagnes neuchâteloises, a tenu son assemblée générale vendredi soir, à l'hôtel de la Fleur de Lys, sous la présidence de M. André Nardin, en présence de 200 participants. Le nombre des membres de cette importante association a passé de 603 à 643 durant l'année écoulée.

Au cours des débats, M. W. Russbach a fourni d'intéressants renseignements sur la course internationale de côte de la Vue des Alpes, qui aura lieu cette année.

Après le dîner, des allocutions ont été prononcées par MM. Baumgartner, président central de l'A.C.S., Edmond Guinand, président du Conseil d'Etat, et Gaston Schelling, président du Conseil communal. M. Pierre-Auguste Leuba, chef du département des travaux publics, a fait un tour d'horizon sur les réfections routières cantonales. Il parla notamment de la suppression du passage à niveau de Vaumarcus, de l'élargissement de la route de la Vue-des-Alpes, entre les Hauts-Geneveys et les Loges, des travaux de la Brûlée et de la sortie est du Locle. L'orateur a annoncé que la réfection de la route de Biaufond coûtera environ un million et demi.

Noces d'or

(c) M. et Mme Emile Droz-Vuitel, domiciliés au Crêt du Locle, viennent de fêter le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Un cycliste fait une chute

(c) Samedi, à 6 heures, un cycliste qui circulait le long de la rue de l'Hôtel-de-Ville a fait une chute.

Blessé à la tête et souffrant de contusions à la hanche, il a été conduit chez un médecin.

Une avalanche tombe sur des passantes

(c) Samedi à 18 heures, une avalanche est subitement tombée de l'immeuble Léopold-Robert 27, sur deux jeunes filles qui circulaient le long de la rue. Ces dernières ont été blessées par la chute de tuiles qui étaient mêlées à la neige.

LE LOCLE

Une automobile écrasée par une avalanche tombée d'un toit

(c) Samedi à 13 h. 30, rue de Beau-Site, une automobile toute neuve stationnant devant un immeuble a été littéralement écrasée par une avalanche de neige et de glace tombée du toit.

Dimanche après-midi, une autre automobile stationnant devant le No 53 de la rue de la Concorde a eu le toit enfoncé par des glaçons et de la neige.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Mutations dans la police cantonale

(c) Prochainement, les mutations suivantes interviendront dans la police cantonale du district de Bienne : le gendarme Schär quittera Madretsch pour Interlaken. Il sera remplacé à Madretsch par le gendarme Wyss, de Bienne. Le gendarme Bill, d'Evilard, ira à Eriswil. Et c'est le gendarme Mühlemann, de Wiedlisbach, qui lui succédera.

VAL-DE-TRAVERS

Dimanche printanier

(c) Le dimanche d'hier a été une journée ensoleillée et douce qui a permis à de nombreux visiteurs de faire des courses dans les environs des villages. Si, à la montagne la neige fond grand train, les skieurs peuvent s'ébattre sur la piste des Couellets, à Buttes, où le téléski fonctionne toujours.

COUVET

Après la séance du Conseil général

Dans le compte rendu de la séance du Conseil général, paru dans notre numéro de samedi, nous avons omis d'indiquer le résultat du vote d'ensemble du projet d'arrêté relatif aux initiatives libérale et socialiste en faveur des ristournes d'impôts.

Après les deux votes signalés par le compte rendu, lesquels ne concernaient que l'article 2 de l'arrêté, ce dernier a été adopté sans changement dans son ensemble, en vote final, par 26 voix sans opposition, soit par toutes les voix libérales et socialistes, et par 5 voix radicales, les autres conseillers généraux radicaux s'étant abstenus.

A LA FRONTIÈRE

BESANÇON

Dix-sept chevaux de course périssent dans un incendie

Dix-sept chevaux de course et d'entraînement, représentant une valeur de plus de 15 millions de francs français, ont péri dans un incendie qui a ravagé, vendredi à l'aube, les écuries de la Société d'équitation l'Etrier bisontin, situées au bord du Doubs, près de la promenade Chamars.

PONTARLIER

Un carrier saute sur une mine

Depuis plusieurs semaines des carriers extraient de la pierre à la Chapelle de l'Espérance, au-dessus de la ligne de chemin de fer Pontarlier - Neuchâtel.

Vendredi, en fin de matinée, une mine n'ayant pas éclaté, Roger Parisato, 29 ans, domicilié à Pontarlier, voulut se rendre compte de la raison pour laquelle elle n'avait pas fonctionné. Au moment où il arrivait près du trou de mine, l'explosion se produisit.

Le pauvre jeune homme fut grièvement atteint au ventre et à la tête. En raison de ses blessures aux yeux, il a été transporté à l'hôpital Saint-Jacques, à Besançon.

Oui, sur Dieu seul mon âme se repose en paix ; car mon espoir est en lui. Ps. 62 : 6.

Madame Ida Monnier ;
Madame et Monsieur Alcide Perrinjaquet-Monnier ;
Monsieur et Madame Jean-Fritz Monnier et leur petite Nicole ;
Monsieur Eric Monnier,
ainsi que les familles Monnier, Oppliger, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et cousin

Monsieur

Jules-Aimé MONNIER

enlevé à leur tendre affection, aujourd'hui dimanche 22 mars, dans sa 70me année.

Peseux, le 22 mars 1953.

Repose en paix, cher époux et père. Tu as fait ton devoir ici-bas. Il nous reste ton souvenir et le doux espoir de te revoir.

L'ensevelissement aura lieu à Peseux, mercredi 25 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30.

Domicile mortuaire : Tires 12.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Ernest Béguin-Perret, à Chambésy ;
les familles parentes et alliées,
ont le regret de faire part du décès de leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et parente,

Madame

Octavie SCHOUFFELBERGER

née PERRET

que Dieu a paisiblement rappelée à Lui après quelques jours de maladie, dans sa centième année.

Boudry, le 21 mars 1953.

Jusqu'à votre blanche vieillesse, je prendrai soin de vous et vous délivrerai. Esaïe 46 : 4.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu lundi 23 mars, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30, au domicile mortuaire, Vermondins 29.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, je ne vous la donne pas comme le monde la donne. Jean 14 : 27.

Madame et Monsieur Charles Urech, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Edmond Monnier, à Fontaines ;
Monsieur Michel Urech, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marie-Claire Urech, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Claude Besancet-Monnier, à Corcelles ;
Monsieur Robert Monnier, à Fontaines ;
les familles Benz, Richter, Uhlmann, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Adèle UHLMANN

née RICHTER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, survenu aujourd'hui vendredi après une longue maladie.

Fontaines, le 20 mars 1953.

Que ta volonté soit faite.

L'ensevelissement aura lieu lundi 23 mars, à 14 h. 30. Culte pour la famille à 14 heures.

Domicile mortuaire : Pharmacie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la **Société fraternelle de Prévoyance, section de Fontaines,** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Madame Adèle UHLMANN

fidèle membre depuis 1906.

L'ensevelissement aura lieu lundi 23 mars, à 14 h. 30.

Madame Georges Rossel, à Lausanne ;
Madame et le docteur Pierre Gabus et leur fils Olivier, à Leysin ;
Monsieur Alain Rossel, à Lausanne ;
Mesdemoiselles Gertrude et Hélène Rossel, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Walter Haertsch-Rossel et Mademoiselle Edith Haertsch, à Saint-Gall et à Zurich ;
Monsieur et Madame André Rossel et Monsieur Claude Rossel, à Lausanne ;
Madame Jean Rossel-Tissot, Monsieur et Madame Jacques Rossel, Mademoiselle Claudine Rossel, à Lausanne ;
le docteur et Madame Paul Dumont, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Priest (Isère),
ainsi que les familles parentes et alliées Tissot-Houriet, Pétremand et Houriet,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

le docteur Georges ROSSEL

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé le 20 mars 1953, dans sa 64me année.

L'incinération aura lieu à Lausanne, mardi 24 courant. Culte à la chapelle des Mousquines à 15 heures. Honneurs à 16 h.

Domicile mortuaire : chapelle de Saint-Roch.

Domicile : avenue Secrétan 20, Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les voies de Dieu ne sont pas nos voies.

Monsieur et Madame Arnold Mattenberger-Tanner, à Chézard ;
Monsieur et Madame Hermann Mattenberger-Fritschi, à Winterthour,
ainsi que les familles Suter, Peter, Hirt, parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur

Paul-Albert Mattenberger

que Dieu a repris à Lui dans sa 59me année, après quelques jours de maladie.

Chézard, le 20 mars 1953.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi. II Tim. 4-7.

L'inhumation aura lieu lundi 23 mars, à 13 h. 30, à Chézard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les **Contemporains de 1895 du Val-de-Ruz** sont informés du décès de leur cher collègue et ami,

Monsieur

Albert MATTENBERGER

L'ensevelissement aura lieu à Chézard, lundi 23 mars, à 13 h. 30.

Le comité.

---

†

Madame Anna Muriset-Girard, au Landeron ;
Madame et Monsieur Paul Ruedin-Muriset et leurs enfants, au Landeron ;
Madame et Monsieur André Bellenot-Muriset et leurs enfants, au Landeron ;
Madame et Monsieur Auguste Farine-Muriset, au Landeron ;
Madame et Monsieur Albert Collaud-Muriset et leurs enfants, à Fribourg ;
Monsieur et Madame Louis Muriset-Repond et leurs enfants, au Landeron ;
Monsieur et Madame Maurice Muriset-Fries et leurs enfants, au Landeron ;
Monsieur et Madame Alexandre Muriset-Guisiger et leurs enfants, au Landeron ;
Monsieur et Madame François Muriset-Sager, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur André Repond-Muriset et leurs enfants, à Charmey ;
Madame et Monsieur Alfred Schwob-Muriset et leurs enfants, au Landeron ;
Madame veuve Alexandre Bourgoin-Muriset, ses enfants et petits-fils, au Landeron ;
Madame veuve Paul Muriset-Jordan, ses enfants et petits-enfants, au Landeron ;
Monsieur Sébastien Muriset, à Cerlier ;
les enfants et petits-enfants de feu Joseph Girard-Ruedin, au Landeron,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Louis MURISET-GIRARD

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, oncle et cousin, que Dieu a repris subitement à Lui dans sa 73me année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Le Landeron, le 22 mars 1953.

L'office de requiem sera célébré au Landeron, mercredi 25 mars, suivi de la sépulture.

L'ensevelissement aura lieu au Landeron, à 8 heures.

R. I. P.

Le comité de la société de musique l'« **Echo du Vignoble** » a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Arnold RIETMANN

père de Monsieur Walter Rietmann, archiviste et membre actif de la société.

L'enterrement aura lieu à Kreuzlingen.

---

†

Monsieur et Madame Isidore Chesi-Buffoli et leur petite Lidia ;
Monsieur Marius Chesi, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Robert Buffoli, leurs enfants et petits-enfants, en Italie ;
les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher petit

ROBERT

enlevé à leur tendre affection, à la suite d'un tragique accident.

Neuchâtel, le 21 mars 1953.
(Temple-Neuf 8)

L'enterrement, sans suite, aura lieu lundi 23 mars, à 11 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Prière instante de ne pas faire de visites

R. I. P.